

RIVAROL

N°3657

“Quand les peuples cessent d'estimer, ils cessent d'obéir”

16/4/2025

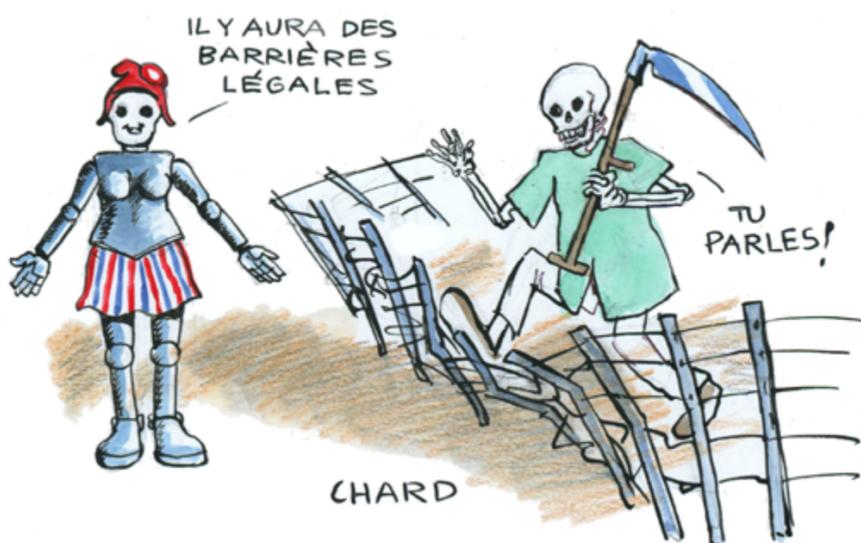
HEBDOMADAIRE DE L'OPPOSITION NATIONALE ET EUROPÉENNE

Proposition de loi sur l'euthanasie et le suicide assisté : vers la mort industrielle ?

LES BOULEVERSEMENTS que l'on impose depuis quelques décennies à notre civilisation, aux consciences et aux mentalités sont considérables, d'une profondeur inouïe et leurs conséquences sont incalculables. En 1967 la légalisation de la pilule contraceptive a découlé la sexualité de la procréation. Les effets désastreux sur le corps social, sur la cellule familiale, sur le couple ont été incommensurables et ils sont encore loin d'être terminés. Moins de dix ans plus tard, en 1975, le 17 janvier, l'avortement fut dépenalisé. Pour une mère tuer le fruit de ses entrailles devenait légal. La désacralisation de l'enfance, avec les enlèvements et meurtres de tout-petits qui n'ont eu de cesse de se multiplier ces dernières décennies, est une des conséquences de cette législation criminelle. Moins de six mois plus tard, le 11 juillet 1975, le divorce par consentement mutuel était instauré. Cette législation a conduit à une explosion des divorces et des séparations. Car, contrairement à ce que beaucoup de gens croient, la loi change les mentalités. Et très rapidement, très profondément. Pour le grand public ce qui est légal est moral, ce qui est permis ne peut être un mal. La dépenalisation de l'homosexualité date, quant à elle, du 4 août 1982. Une proposition de loi a été votée à l'unanimité par l'Assemblée nationale, le 7 mars 2024, « portant reconnaissance par la Nation et réparation des préjudices subis par les personnes condamnées pour homosexualité entre 1942 et 1982 ». Manifestement le Parlement n'a rien de plus urgent et de plus important à faire !

Depuis la loi de dépenalisation de 1982, on est allé toujours plus loin dans la promotion de l'inversion avec le vote du Pacs en 1999, la création d'un délit d'homophobie en 2004, le "mariage" homosexuel en 2013, l'ouverture de la procréation médicalement assistée aux lesbiennes en 2021. Car le mal n'a pas de limite. Il en est allé de même avec l'avortement, légalisé en 1975, remboursé à 80 % en 1982, puis à 100 % depuis 2012, protégé par une loi d'exception, la loi Neiertz, en 1993, interdisant des prières et des rassemblements pacifiques contre ce crime à moins de trois cents mètres des avortoirs. Et le prétendu « droit à l'avortement » est inscrit dans la Constitution depuis le 8 mars 2024, quatre jours après que les députés et sénateurs réunis en Congrès à Versailles eurent massivement approuvé par leurs votes la constitutionnalisation du massacre des innocents.

UN DEMI-SIÈCLE très exactement après la dépenalisation de l'avortement, le Parlement français s'apprête à légaliser l'euthanasie et le suicide assisté. On s'en prend ainsi aux deux bouts de la vie. Des enfants avortés aux vieillards euthanasiés, la boucle est bouclée. Interrompu par la dissolution de juin dernier, la proposition de loi dite pudiquement sur la fin de vie est revenue le mercredi 9 avril sur le bureau des députés. Il est question d'une « aide active à mourir ». Initialement la proposition de loi sur les soins palliatifs et sur l'euthanasie ne faisait qu'une. Le Premier ministre François Bayrou a préféré qu'il y eût deux documents distincts pour accorder la possibilité à chaque parlementaire de « voter sur chacun de ces deux textes différemment ». On sait que le Béarnais qui se définit comme catholique pratiquant et père de famille nombreuse est très mal à l'aise avec cette proposition de loi dépenalisant l'euthanasie et le suicide assisté. C'est pourquoi il a tenu à ce que le texte sur le renforcement des soins palliatifs soit débattu et voté séparément. Toutefois le président du Modem est avant tout un démocrate-chrétien, donc plus démocrate que chrétien, et à ce titre il



considère que la religion et la morale doivent rester dans la sphère privée et ne pas déborder dans le champ public où doit s'appliquer une stricte laïcité. Cette position est un non-sens qui conduit à une forme d'apostasie pratique. Car la loi de Dieu et les préceptes moraux valent 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 et pas seulement le dimanche à la messe ou dans l'intimité de son foyer. C'est ce genre d'idées fausses et pernicieuses qui conduit d'avance à toutes les démissions, à toutes les abdications.

Une fois franchie l'étape de l'examen en commission, les deux textes seront examinés dans l'Hémicycle à partir du 12 mai pour les soins palliatifs, et du 19 mai pour l'aide active à mourir. Les députés devront ensuite se prononcer sur chaque volet par un vote solennel le même jour, le 27 mai. Une manière, assure-t-on, de déminer les tentatives d'obstruction parlementaire qui bloqueraient celui dit sur la fin de vie. L'affaire semble bien mal engagée pour les tenants de la vie de la conception à la mort naturelle et il y a tout lieu de craindre que l'euthanasie ne soit légalisée cette année. Et l'on sait qu'à partir du moment où la loi sera adoptée, tous les maigres et hypocrites verrous résiduels sauteront les uns après les autres. Comme pour l'avortement qui a été autorisé jusqu'à dix semaines de grossesse, puis jusqu'à douze, puis jusqu'à quatorze, qui était présenté au départ comme un pis-aller, réservé aux cas de détresse, précédé d'un entretien, d'un délai de réflexion et qui est devenu depuis un droit fondamental, à valeur constitutionnelle. Comme pour la sacralisation de l'homosexualité où l'on a procédé par paliers successifs avec le Pacs, le mariage pour tous, la PMA (procréation médicalement assistée) et on en est aujourd'hui à glorifier la transsexualité et à défendre le principe de la GPA (gestation pour autrui).

ACE STADE, les parlementaires ont fixé cinq critères cumulatifs pour accéder à « l'aide active à mourir » : être âgé d'au moins 18 ans (donc à moins de vingt ans, on peut demander à être tué, quel monde affreux ! Et on sait que désormais, aux Pays-Bas notamment, on peut être euthanasié en étant mineur, cela arrivera chez nous aussi, ne nous berçons pas d'illusions, et sans même l'autorisation préalable des parents, sans même parfois qu'ils soient au courant !); être français ou résidant en France; être atteint d'une « affection grave et incurable, qui engage le pronostic vital, en phase avancée ou terminale »; cette dernière provoquant une « souffrance physique ou psychologique » réfractaire aux traitements ou insupportable; être apte à manifester sa volonté de façon libre et éclairée. Une définition légèrement différente de ce que proposait le projet de loi dont procède le texte d'Olivier Falorni. Porté au printemps 2024 par le ministre de la Santé, l'ex-LR Catherine Vautrin (qui était naguère opposée au « mariage pour tous », les convictions et positions de ces politiciens sont décidément à géométrie variable), il prévoyait que ce pronostic vital fût engagé « à court ou moyen terme » — avec la notion de « moyen terme », on ouvre vraiment la porte à tout et n'importe quoi. De même, évoquer « une souffrance

psychologique », par nature subjective, permettra à qui le veut d'être supprimé. Et qu'entend-on également par « phase avancée » ? La notion est volontairement floue et imprécise pour permettre un maximum d'actes euthanasiques.

Et le corps médical qui a en principe pour mission de soigner et de guérir et ne doit pas donner la mort, selon le serment d'Hippocrate, devra participer activement à ce processus mortifère. L'amendement d'Elise Leboucher (LFI) accordant à la personne qui souhaite recourir à « l'aide active à mourir » la liberté de choisir entre auto-administration du produit létal (suicide assisté) et administration par un médecin ou un infirmier (euthanasie) a en effet été adopté par les députés. Un changement « tout sauf anodin », a rétorqué le député LR Patrick Hetzel : « on est dans un encadrement juridique qui n'est plus de même nature » avec un « texte de suicide assisté et d'euthanasie, et non plus de suicide assisté et d'exception euthanasique dans un certain nombre de cas limités », a-t-il pointé, s'inquiétant d'une remise en cause de « l'équilibre » (sic !) du texte. C'est toujours la même chose : à partir du moment où l'on remet en question un

principe moral fondamental (on n'a pas le droit de se suicider ni d'être suicidé, d'attenter à ses jours, de mettre fin à une vie dont Dieu est l'auteur), il n'y a plus aucune limite. Une porte doit être ouverte ou fermée. On ne peut ni on ne doit faire aucune concession quand il s'agit du bien ou du mal, de la vie ou de la mort, de la santé ou de la maladie, de la vérité ou du mensonge. Comme l'enseignait Mgr Freppel « on ne se relève jamais de l'abandon des principes ».

AVEC CETTE PROPOSITION DE LOI, on se dirige inexorablement vers la mort industrielle des anciens après celle (et avec celle) des bébés à naître. Nous vivons l'époque des génocides. Par persuasion et par action. Tous les pays qui ont légalisé l'euthanasie, du Québec à la Belgique en passant par le Pays-Bas, ont tous connu une explosion de ce type de décès volontaires. D'année en année et à vitesse grand V. Il en ira de même dans notre pays. C'est un moyen cynique de résoudre le problème du financement des retraites. Quand on ne peut baisser drastiquement le montant, déjà modeste, des pensions, qu'on ne peut pas augmenter massivement le taux, déjà élevé, de cotisations, reste à réduire le nombre des retraités. Par un recours massif à l'euthanasie. Par une machinerie de mort industrielle. Avec des blouses blanches qui donnent la mort. Après la seringue dite anti-Covid, voici l'heure de l'injection létale. Pour une éjection fatale. Une solution finale. Du troisième et du quatrième âges.

Aux raisons économiques s'ajoutent des motifs idéologiques. Ce que la maçonnerie a rêvé, la macronie le fait. L'abolition de la peine capitale, comme la dépenalisation de l'avortement, comme l'instauration du Pacs, a été décidée en loges. Il en va de même pour l'euthanasie et le suicide assisté. C'est une vieille revendication de la franc-maçonnerie, comme d'ailleurs la crémation. Et que les députés débattent de ces questions à l'approche de Pâques, fête de la Résurrection, où l'Auteur de la Vie triomphe pour toujours de la mort, est tout sauf un hasard. Le diable sait ce qu'il fait. Il s'agit toujours de salir et de détruire.

A cette culture de mort opposons de toutes nos forces l'amour de la vie, qui se donne, qui se transmet, qui rayonne, qui se sacrifie. Plutôt que les dieux du stade, protégeons, aimons et accompagnons d'abord les vieux au dernier stade. Plutôt que d'isoler les parois et cloisons des maisons au nom de normes écologiques, luttons d'abord contre l'isolement du cœur et les cloisons de nos égoïsmes. Et à la piqûre létale froidement administrée par une blouse blanche dans les ombres de la nuit, au détour d'un couloir de la mort, préférons le don du sourire, la chaleur d'un cœur aimant et compatissant, la délicate attention à autrui et le feu de la charité qui reconforte, embrase, apaise et vivifie. A l'heure du grand voyage.

N°3657 DU 16 AVRIL 2025

rivarol.com

L 14240 - 3657 - F: 6,90 €



RIVAROL,

<jeromebourbon@yahoo.fr>

La guerre faite aux enfants

NOTRE-SEIGNEUR, Dieu d'Amour et de Paix, disait que celui qui scandalisait un enfant, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui mît au cou une grosse meule de moulin, et qu'on le jetât dans la mer^[1]. « *Malheur à celui qui blesse un enfant* » chantait en 1975 Gaston Ghrenassia « Enrico Macias » (sauf si l'enfant est Palestinien bien sûr. Ou même tout simplement goy...). Née dans le génocide des enfants de Vendée (et le martyr du petit Louis XVII), la République poursuit la glorification de ses crimes. Le « rasoïr national » a été modernisé par le « rasoïr apatride » à deux lames : après avoir honoré celle qui a permis l'extermination de plus de 10 millions d'entre eux *in utero*^[2], elle va honorer celui qui fut l'ardent défenseur de ceux qui tuaient les survivants. Enfant avorté, enfant abusé, enfant endoctriné, enfant poignardé... Il y a 80 ans, les enfants d'Hiroshima et de Nagasaki étaient victimes des retombées radioactives, mais depuis 200 ans, les enfants de France sont victimes des retombées d'une forme de radioactivité : celle de l'idéologie républicaine.

L'AFFAIRE EVAËLLE DUPUIS

Le 21 juin 2019, la petite Evaëlle Dupuis, 11 ans, élève de 6^e au collège public Isabelle Autissier à Herblay, s'était suicidée chez ses parents suite au harcèlement subi en classe. Pour Evaëlle, le calvaire a commencé par une stupide histoire de cahier. La jeune fille s'étant blessée quelques semaines plus tôt à la cheville et ayant par ailleurs des problèmes de dos, son médecin recommande d'alléger son cartable par un système de classeur comprenant plusieurs matières. L'ensemble du corps enseignant accepte, sauf sa professeur de Français, Pascale Bouguet. Dans *Valeurs Actuelles*, Marie, sa mère, témoigne : « *A chaque début de cours, elle tombe sur la petite fille, lui sommant d'apporter ledit cahier. Evaëlle est vive. Ne se débène pas et répond à son professeur de s'en remettre à ses parents. Piquée au vif, l'enseignante l'isole à chaque cours un peu plus : d'abord elle la relègue au dernier rang, puis la contraint à déplacer sa table encore plus loin, et ce, malgré les problèmes de vision de la jeune fille portant des lunettes. Evaëlle finissait par déplacer sa table à chaque cours contre le mur avant même que l'enseignante le lui demande pour éviter d'être le réceptacle des foudres de son professeur* ». Par son acharnement, le prof invite ses camarades de classe à se défouler en meute sur Evaëlle : dans les couloirs, on la salue avec des claques, on l'insulte, on la frappe. Plus tard, elle listera quelque 17 noms d'élèves la persécutant au quotidien. Un jour, alors qu'elle attend l'autocar devant l'abribus, un élève la pousse entre la chaussée et le trottoir, alors que le bus arrivait. Le lendemain, Bouguet ne trouve pas meilleure « idée pédagogique » que de consacrer par deux fois une séance de « vie de classe » à Evaëlle. « Le thème, c'était : « *pourquoi Evaëlle se sent exclue et harcelée par la classe* » l'exhibant sur l'estrade. Les élèves pouvaient poser toutes questions à Evaëlle et elle devait répondre, et d'inviter les élèves à expliquer les raisons pour lesquelles elle se sent « harcelée ». Elle fait face aux ricanements de ses camarades, fond en larmes. « *A un moment, elle ne peut plus répondre et la prof lui dit : "Arrête de pleurer et réponds aux questions"* », explique sa mère. Son père Sébastien ajoute : « *Elle s'est retrouvée comme si elle était devant un tribunal. Dans ce contexte, on lui dit : "C'est toi le problème, pas les autres"* ». La petite fille racontera plus tard qu'elle a passé la journée « la pire » de toute sa courte existence. Mais Evaëlle ne raconte jusqu'ici rien à ses parents de son calvaire, sa mère n'étant alertée de ce que vivait sa fille que par une maman au cours d'une réunion parents-profs. Les Dupuis prennent immédiatement rendez-vous avec le principal, Lyes Choulak. Face à son inertie et à son zèle à défendre mordicus l'enseignante, le couple finit par alerter l'inspection académique, porter plainte et changer leur fille d'établissement, en vain. A l'annonce de sa mort, aucun rassemblement, pas même une minute de silence (d'origine maçonnique, rappelons-le) n'a été organisée au sein de l'établissement à sa mémoire. Le principal a donné pour consigne au corps enseignant de ne pas se rendre aux funérailles ni à la marche blanche organisée par la famille. Ce dernier a été déplacé au collège Les Coutures à Parmain. Pascale Bouguet a sévi une année supplémentaire au lycée Isabelle Au-

tissier avant d'être mutée en Bretagne, puis se voir interdire d'enseigner. *Valeurs Actuelles* déclarait le 10 mars : « *Selon nos informations, elle serait désormais pigiste dans un quotidien breton* », il s'agit du très à gauche *Télégramme*^[3] pour le secteur de Pléneuf. Par ailleurs, trois élèves également mis en cause, onze ans à l'époque des faits, devront comparaître d'ici quelques mois devant le juge pour enfants. Ils ne risquent évidemment pas grand-chose si ce n'est une mesure éducative et un casier judiciaire noirci de ces faits. Le principal du lycée, sera, quant à lui, entendu en simple qualité de témoin assisté. Dans cette affaire, l'Education nationale a déjà reconnu une « *défaillance* » et versé une indemnisation à la famille en échange de l'abandon des poursuites. Le 11 mars, cette prof du public, solidement ancrée dans ses convictions de gauche, avec une pédagogie puisant ses racines dans le maoïsme et les « confessions publiques », est acquittée par une juge du tribunal de Pontoise. Comme disait Edgar le fermier dans *Men In Black* : « *Normal !* ». Notons que si elle ne pouvait pas être condamnée au titre de la loi Balanant de mars 2022, prévoyant un « *délit de harcèlement scolaire avec une peine pouvant aller jusqu'à dix ans d'emprisonnement en cas de suicide* », elle aurait pu l'être de trois ans de prison et de 45 000 euros d'amende au titre de la loi du 4 août 2014.

Lors de la condamnation de l'instituteur pédophile de l'école laïque de Cormeilles-en-Caux Marcel Lechien — 38 agressions sexuelles et 3 viols sur ses élèves de CP —, la directrice de l'établissement, Annie Pignard, parfaitement informée de ses actes et l'ayant couvert (« *Marcel, ne recommencez pas* »), bénéficia d'un non-lieu, quant à l'inspection académique, elle aussi parfaitement au courant (« *Allez-y mollo avec les gamines, les parents se plaignent* »), elle ne subit ni sanction, ni enquête... Lors du procès, tout ce petit monde bien-pensant avait d'ailleurs proposé à Lechien une mutation, le priant d'aller tripoter des gosses ailleurs, ce qu'il refusa. Il avait d'ailleurs déjà été muté de Mélicourt pour cette raison. On pourrait aussi rappeler la complaisance de l'école publique pour un autre instituteur (et même directeur) d'école primaire laïque, Romain Farina, qui viola une quarantaine d'enfants du CP, qui tomba en 2013 alors qu'il avait déjà été condamné pour pédophilie en 2008, ce qui n'avait valu ni son renvoi de l'Education Nationale, ni du Grand Orient, ni ne l'avait empêché d'être candidat de gauche aux cantonales de 2011... A l'heure où la gauche s'acharne sur quelques affaires très anciennes dans divers établissements « sous contrat », il est bon de rappeler qu'elle a autant de légitimité à le faire que Michel Fourniret en aurait pour juger Marc Dutroux.

NOUVELLE GUERRE SCOLAIRE

Nous avons vu dans RIVAROL du 26 mars l'emprise du régime dans le cadre scolaire. Cette nouvelle guerre « public-privé^[4] » est l'un des nouveaux fronts qui se ranime, le but étant pour la gauche de réussir par décision judiciaire ce qu'elle avait lamentablement échoué en 1984, à savoir l'enfermement de tous les enfants dans le vaste système d'endoctrinement laïc. Il y a plus d'un siècle, l'écrivain catholique Pierre l'Ermite (nom de plume du père Edouard Loutil) racontait comment en Bretagne, la République maçonne avait procédé pour fermer une école catholique de filles : décréter que l'eau du puits de l'école était « non potable » et présentait un danger pour les élèves. Il se trouvait que ledit puits était le seul point d'eau du village, ce que la mère supérieure prouva, analyses à l'appui... Superbe, le Préfet déclara : « *cette eau est administrativement non potable* ».

L'extrême gauche — qui adore faire des campagnes de délations à base « d'infiltrations » plus ou moins réelles mais qui déteste qu'on lui rende la pareille et qu'on expose ses réseaux comme le magazine *Frontières* l'a fait à deux reprises — multiplie les soi-disant « enquêtes » contre toutes les écoles qui ne sont pas sous la schlague étatique, avec une obsession pour toutes les questions sexuelles. Il est vrai que l'école publique est très avancée en ce domaine, avancée comme l'étaient les poissons d'Ordalphabétix. N'a-t-elle pas fait intervenir dans ses écoles un expert en la matière en la personne du candidat LFI et mili-



tant LGBT Pierre-Alain Cottineau, à la tête de ce qui semble être un réseau pédophile similaire à celui du militant communiste Jacques Dugué dans les années 1970 ? Ce qui explique pourquoi un responsable des Jeunesses Communistes (l'autre MJCF, le mauvais), Assan Lakehou, insiste dans *Marianne* sur la nécessité d'imposer à l'Église des officines d'Etat pour « éduquer » les élèves du privé.

Les écoles vraiment libres sont particulièrement visées. Au mois de janvier, *Street-Press* avait envoyé une de ses commis aux écritures infiltrer lors de la messe dominicale une école de filles de la FSSPX, accessoirement son lieu de culte départemental, dans l'espoir d'avoir de quoi alimenter la chaudière à fantasmes. Ce n'était pas Big Nose Kate, trop identifiable, mais une certaine Jeanne Casez, qui a essayé de se faire passer pour « *une femme voulant inscrire sa petite sœur à l'école* », interrogeant élèves et parents. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elle a fait « chou blanc ». Comme les uns et les autres n'ont absolument rien à cacher, et que les filles étaient enchantées de leurs écoles, elles ont prospecté dans les anciennes pour réussir péniblement à dénicher deux filles qui avaient eu des difficultés d'adaptation il y a longtemps, scolarisées alors qu'elles n'étaient pas catholiques pour fuir le harcèlement des écoles d'Etat. On ne peut pas réussir à 100 %, après tout les supporters du FC Toulouse (il paraît qu'il en existe) se souviennent de leur unique exploit sur la scène européenne quand ils éliminèrent le SSC Naples parce que le meilleur joueur du monde, Diego Armando Maradona, avait manqué un penalty. La liste des reproches faits à l'école est instructive : interdiction des pantalons pour les filles dans l'enceinte de l'école, soutien du courageux docteur Xavier Dor (présenté comme « multi-condamné », preuve de l'utilisation de la justice par l'extrême gauche), refus de promouvoir l'avortement et les pathologies des détraqués autoproclamés « transsexuels »^[5], prière pour les musulmans assimilée à de « l'islamophobie »... « Enquête » que je conserve pour m'en gausser, bonne consolation pour compenser une saison de l'AS Saint-Étienne particulièrement délicate, en compagnie d'autres « investigations » moisiées en ficelle du même métal, comme celle d'un éphémère torchon *Mordegnat* qui avait procédé de même avec l'école du Pointet ou le *Nouvel Obs'* (rappelons que quand son mécène Pierre Bergé disait « *laissez venir à moi les petits enfants* », ce n'était pas dans les mêmes dispositions d'esprit que le Christ...) avec l'article de Doan Bui. Et bien sûr le délirant « *j'ai infiltré l'extrême droite* » de Fiametta Venner — l'ancienne copine de jeux de Caro la GAF^[6] — qui comme par hasard échoua à infiltrer la seule association visée qui justement surveillait les entrées, la regrettée Œuvre Française du non moins regretté Pierre Sidos.

En fait, le but de ces campagnes est tout simplement non seulement l'interdiction de la religion catholique, mais l'extermination des fidèles. Exagération. Que nenni... Quand Raphaël Archambault « Arnault » accuse les catholiques de faire sécession avec leurs écoles, il parle exactement comme les génocidaires de 1794. Quand Antoine Léaumont fait l'apologie de Robespierre, quand son parti parle de « fanatisme » au sujet des plus ardents catholiques, il reprend les mots qui ont servi à envoyer à la guillotiner les carmélites de Compiègne. Ajouté aux campagnes de LFI contre Notre-Dame de la Garde à Marseille, le harcèlement de l'extrême gauche contre la communauté de Notre-Dame-des-Neiges dans l'Ardèche, les attaques contre la FSSPX et son réseau scolaire dans l'Isère, où une autre école hors contrat est également dans le viseur de l'inspection académique, la fermeture administrative en mars d'une école primaire dans

le Gers dépendant des capucins de Morgon, tout cela commence à faire un faisceau de preuves...

Il y a une quinzaine d'années, un jour de visite de musée, la sororité fersanne s'est frottée à de purs produits exotiques venus d'un collège public de la préfecture. Le ton est devenu rapidement houleux et les moqueries des unes sur les uniformes scolaires a amené cette réplique de mon aînée à la vue de leurs survêtements : « *Vous êtes en pyjamas ?* ». La sous-directrice a dû intervenir avant que ma fille ne commence à mettre les choses au poing^[7]... Deux mondes qui n'ont rien à se dire, sinon des incongruités langagières. Comme disaient les Monthly Python au sujet des Français, le moindre mot est en soi une insulte quand il est adressé à un républicain.

Il n'y a pas qu'à l'école publique d'ailleurs que les enfants sont en danger. Pour un petit indigène, même les crèches sont menaçantes. J'évoquais le 2 avril l'assassinat raciste dans une crèche de Reese Bowman par une assistante maternelle congolaise. En France, nous venons d'avoir pire si la chose était possible. Une racisée, Myriam Jaouen, vient d'être condamnée à 25 ans de prison pour avoir assassiné en 2022 à la crèche *People & Baby* une petite indigène de 11 mois, Lisa, en la forçant à avaler du *Destop*. Bien entendu, double privilège (de race et de genre) oblige, l'accusation de meurtre ne fut pas retenue. Elle fut seulement condamnée pour avoir provoqué la mort sans intention de la donner. Alors qu'elle a volontairement, délibérément, sciemment (il n'y a aucun doute là-dessus) fait avaler un poison violent et mortel à un nourrisson qui mourut dans des souffrances atroces et qu'elle n'appela même pas les secours par la suite, bien que voyant le bébé se torturer de douleurs. Au procès, elle se contenta de dire, de manière glaçante et détachée, qu'elle avait « *un problème avec les bébés* » ! La scandaleuse faiblesse de sa condamnation (elle pourra sortir de prison au bout de douze ans seulement !) prouve, s'il en est, le mépris de l'Etat pour les petits souchiens. Pire, la gauche en profita pour dénoncer « *la course au rendement du privé* », alors que l'on pourrait tout aussi bien dénoncer les recrutements sur critères raciaux et les complaisances que cela entraîne.

Et pendant que le régime et ses sbires exhument de vieilles histoires autour de quelques écoles plus pour un agenda politique (liquider les catholiques d'une main et François Bayrou de l'autre) que pour une protection des enfants dont ils n'ont rien à faire, les officines publiques de l'enfance, pas seulement les écoles mais aussi (et surtout) les services sociaux, l'aide sociale à l'enfance, multiplient les scandales sans que la moindre enquête générale ne soit évidemment diligentée, avec des connections notamment avec des réseaux de prostitution dans ce qui semble être une version française des *grooming gangs*. Nous aurons l'occasion d'en reparler...

Henri de FERSAN.

[1] Évangile selon saint Marc, chapitre 9, verset 42 ; Évangile selon saint Luc, chapitre 17, verset 2.

[2] Pour parodier la publicité d'une marque de desserts lactés : « *Mamie Shoah, les bébés ne te disent pas merci* ».

[3] En fait, l'ancienne *Dépêche de Brest et de l'Ouest* volée en 1944, qui avait quitté Brest pour Morlaix en 1941, suite aux bombardements alliés.

[4] Depuis la loi Debré de 1959, les seules vraies écoles privées sont les écoles hors-contrat. Le « privé sous-contrat » n'est que du « public payant ».

[5] Tellement sains d'esprits qu'ils ont commis des massacres de masse à Nashville, Denver, Aberdeen, Philadelphie ou Perry...

[6] Guillemot-Abraham-Fourest. La petite pingouine vient d'ailleurs de se surpasser en prétendant que les migrants qui poignardaient les gens sont... payés par les Russes pour le faire.

[7] Papa conscient des réalités du monde, j'ai laissé mes poules fersannes cultiver pour celles qui en avaient les dispositions leur côté *badass* et quand elles posent chapelet et missel, tout(e) importun(e) auront plus affaire à Crystal May Creasey qu'à Marie-Ange Rougemont...

JOYEUSES ET SAINTES FÊTES DE PÂQUES

Malgré la noirceur des temps présents, l'équipe de RIVAROL souhaite à tous ses lecteurs de joyeuses et saintes fêtes de Pâques. Le Christ est vraiment ressuscité, le Ciel nous est ouvert, le Prince de ce monde a été terrassé. C'est un grand motif de joie et d'espérance dans les ténèbres actuelles. Ne perdons pas courage. Patience et persévérance. Haut les cœurs !

Chronique de la France asservie et... résistante

CA ALORS ! Laurent Wauquiez, le patron du groupe LR à l'Assemblée nationale, deviendrait-il tout à coup courageux voire héroïque, ce qui lui ressemble guère, pour tenter de l'emporter face au populaire Bruno Retailleau dans la bataille pour la présidence des Républicains et où il est jusqu'à présent dans une situation très défavorable ? Sa proposition, affichée à la une du *JDNews*, sème l'effroi à gauche « *Enfermons les étrangers dangereux sous OQTF dans un centre de rétention, à Saint-Pierre-et-Miquelon* », hors de l'Hexagone, dit-il. « *Ils auraient une seule alternative : soit partir à Saint-Pierre-et-Miquelon, soit rentrer chez eux*, confirme Wauquiez. *Il fait 5 degrés de moyenne pendant l'année, cent quarante-six jours de pluie et de neige. Je pense qu'assez rapidement, ça va amener tout le monde à réfléchir.* » Son calcul est que, face à cette perspective, la plupart des étrangers sous OQTF (obligation de quitter le territoire français) choisiront... de rentrer à la maison, dans leur pays d'origine. Il est vrai que, pour des raisons que nous ignorons, beaucoup de ces OQTF proviennent de pays où il fait chaud et même très chaud. Bien entendu, ça hurle d'importance.

LAURENT WAUQUIEZ EN CAMPAGNE POUR LA PRÉSIDENTIE DE LR DEVIENDRAIT-IL AUDACIEUX ?

« *En proposant d'"enfermer" les "étrangers dangereux sous OQTF" à Saint-Pierre-et-Miquelon, fulmine Jacques Attali, Laurent Wauquiez piétine toutes les valeurs de la République. Ceux qui ne s'en indignent pas seront les complices d'une tragique banalisation du mal.* » Toujours prompt à déceler des nazis partout, l'ancien banquier d'affaires Matthieu Pigasse crache son venin avec les mots clés, raciste, colonial, Trump... « *C'est tout à la fois une surenchère raciste, de la rancœur coloniale, une copie clownesque de Trump et un mépris pour une collectivité française. Les racistes ne se cachent plus* », Manuel Valls, député de Saint-Pierre-et-Miquelon, chouine : pourquoi chez lui ? Marine Le Pen, quant à elle, note pour le coup de manière pertinente : « *La place des OQTF, c'est dans leur pays... sûrement pas dans un territoire français. Les habitants de Saint-Pierre-et-Miquelon ne sont pas des sous-citoyens !* »

On sait comment l'esprit vient aux filles, mais comment, diantre, le courage, ou du moins l'apparence du courage, est-il venu à Laurent Wauquiez, connu pour se planquer à la première salve. L'explication est simplissime. Wauquiez est en pleine campagne contre Retailleau pour prendre la présidence de LR. Or, Retailleau était en train de distancer largement Wauquiez. L'étude d'opinion de l'institut Elabe montre que le ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau dispose d'un meilleur réservoir de voix que le Président du groupe La Droite républicaine à l'Assemblée nationale. « *Bruno Retailleau est crédité de 8 %-10 % des intentions de vote exprimées, 4,5 % pour Laurent Wauquiez* ». Il fallait un coup retentissant pour permettre à Wauquiez de reprendre l'avantage. Ce qui n'est pas gagné d'avance vu la solide réputation d'insincérité du personnage. Mais qu'en dit le camp Retailleau ? Il s'en amuse, voyant, selon *Politico*, dans cette sortie le travail d'une « *intelligence artificielle qui a*

été entraînée sur des discours d'Odoul ou Philippot » Ils sont méchants...

LA PARITÉ, UNE LOI IMBÉCILE

C'est dans un hémicycle à moitié vide qu'une caste de députés hors-sol a imposé, au nom d'une égalité chimérique, la parité obligatoire entre hommes et femmes dans toutes les communes de France. Même les communes les plus microscopiques sont concernées par cette loi qui atteint un sommet d'imbécillité lorsque l'on connaît les difficultés pour trouver des volontaires et compléter une liste de candidats à une élection municipale ou tout simplement pour tenir un bureau de vote. C'est la dernière invention du régime pour satisfaire les exigences d'une minorité de fanatiques idéologues. Il s'agit d'en finir avec les complémentarités naturelles pour les remplacer par des quotas. La parité n'est rien d'autre qu'une injustice faite au talent, que celui-ci soit, au demeurant, masculin ou féminin. Et puis, où sont les femmes chez les éboueurs, les couvreurs, les maçons ? L'égalitarisme n'est certes pas l'égalité. C'est l'uniformité. La féminisation accélérée de la sphère politique n'a d'ailleurs pas adouci le débat : elle l'a hystérisé. En voulant singer l'homme, les femmes renient ce qu'elles ont de plus propre. La virilité devient suspecte et la maternité ringarde. Julien Dir écrit fort justement sur Breizh-Info à ce sujet : « *L'horizon ? Ce n'est pas l'égalité. C'est l'uniformité. L'aplatissement. Le mou. Le gris. Et pendant ce temps, dehors, le monde gronde. Il ne nous attend pas. Il ne met pas de jupes à ses généraux ni de quotas dans ses armées. Il avance, pendant que nous comptons les sexes sur les bulletins de vote.* » Comme à Byzance où l'on s'écharpait sur le sexe des anges alors que l'apocalypse turque s'apprêtait à déferler.

LES DÉLIRES PRO-MIGRANTS D'ANNE HIDALGO

Le Conseil de Paris, qui s'est réuni le 8 avril, s'est prononcé sur la répartition de 30 millions de subventions. Des dizaines de millions d'euros servent à financer l'implantation des migrants sur le sol parisien et les associations LGBT. Pour ce Conseil d'avril 2025, on compte, par exemple, quasiment 8 millions d'euros qui sont distribués aux associations d'hébergement d'urgence des jeunes migrants. 100 000 euros sont ainsi versés à l'association militante SOS Méditerranée, dont l'objet est de venir au secours des migrants. Les subventions ne sont même plus débattues, tant elles sont devenues automatiques. « *L'opposition ne prend même plus la peine de contester* », déplore Guillaume Leroy, président de l'association Transparence citoyenne. Lorsqu'une association reçoit plus de 75 000 euros, elle doit publier ses comptes en ligne. Or, plus de la moitié ne le font pas et se rendent donc coupables « *d'une infraction pénale* » et Hidalgo continue, d'année en année, de subventionner ces associations tandis que l'opposition, prétendument de "droite", détourne le regard.

SPORT : DEUX HOMMES EN FINALE FEMMES !

La ville de Wigan, entre Manchester et Liverpool, accueillait, le dimanche 6 avril, le « *Women's Pro Series Event* », l'un des huit événements du championnat *Ultimate Pool* de billard du circuit féminin 2025. Harriet Haynes et Lucy Smith, deux hommes devenus femmes, se sont retrouvés en finale, après avoir éliminé toutes les femmes du tournoi. Cela suscite tout de même quelque émoi, y compris chez des féministes. « *Absurde* », « *ridicule* », « *honteux* », « *inexcusable* » sont des mots qui reviennent souvent. Piers Morgan, journaliste connu pour son franc-parler, ne comprend pas comment on peut soutenir « *ces tricheries* ». Pendant ce temps, une escrimeuse a refusé un duel avec une transsexuelle et a été exclue d'un tournoi. Un document de sept pages de l'*English Pool Association* (EPA) détaille en effet comment procéder, de l'accueil qu'on doit réserver aux joueurs transgenres aux mots que l'on peut utiliser pour leur parler ou parler d'eux. L'article 1.4 affirme ainsi que l'EPA permet « *aux personnes transgenres de*

concourir dans leur genre affirmé ». On parle presque exclusivement d'hommes devenus femmes et luttant contre des femmes — rarement, voire jamais, de l'inverse —. En attendant, l'*English Blackball Pool Federation* (EBPF), après avoir accepté les transsexuels dans ses compétitions, a cependant fait machine arrière, déclarant : « *Nous avons pris cette décision dans l'intérêt de l'équité, parce que nous croyons que les personnes qui ont traversé la puberté masculine ont un avantage concurrentiel sur les femmes biologiques.* » Ah bon ?

TRAITRES !

La « *Conférence épiscopale espagnole* » (CEE) a appelé à la régularisation de 500 000 migrants en situation irrégulière dans le pays de José Antonio. Cette démarche, appuyée par une initiative législative populaire (ILP) ayant recueilli plus de 600 000 signatures, vise à accorder des titres de séjour à des étrangers entrés illégalement en Espagne, au nom de la « *solidarité* » et de la « *justice sociale* ». Les « *prélats* » conciliaires espagnols se sont même proposés de jouer les médiateurs entre le Parti socialiste espagnol (PSOE) et le Parti populaire (PP) afin de faire avancer cette proposition. L'« *évêque* » conciliaire, César García Magán, secrétaire général de la CEE, a salué l'initiative, affirmant que ces migrants « *travaillent pour le bien commun* » et que leur régularisation témoignerait de la « *maturité démocratique* » de l'Espagne. En mai 2024 déjà, les mitrés modernistes s'étaient distingués en appelant à l'accueil inconditionnel des migrants. Des traitres ! Mais ils ne sont pas les seuls. Les opposants à l'immigration massive doivent aussi faire face à la promotion récurrente de l'immigration économique par le patronat, censée venir au secours du PIB espagnol.

UNE RAPPEUSE REFUSE DE SE PRODUIRE DANS UNE ÉGLISE À ANGERS !

Théodora, une jeune rappeuse franco-congolaise de 22 ans, qui connaît un grand succès auprès des jeunes, devait se produire le 3 avril, dans le cadre du festival *Les Z'Electriques*, dans la collégiale Saint-Martin, à Angers. Elle vient d'annuler sa venue. Elle explique ainsi sa décision à son public : « *Je ne performerai pas ce soir à Angers, ayant appris que la salle de concert était un lieu de culte encore sacralisé. En raison de mes croyances et de mon projet musical, il m'est impossible de jouer dans un lieu sacré. Je suis désolée auprès des fans qui attendaient cette soirée. Angers, on reviendra vite.* » Elle a admis que sa musique, au regard de son style musical, des paroles qu'elle chante et des tenues qu'elle porte sur scène, n'avait aucunement sa place dans un lieu de culte sacralisé. En attendant, que pense le « *diocèse* » du fait qu'une église qui n'est pas à proprement dit devenue une salle de spectacle puisse accueillir n'importe quelle programmation ? Rien, rien de rien. Le clergé conciliaire angevin, sollicité par Boulevard Voltaire, est resté coi.

QUEL CULOT !

Samedi 5 avril, *LCI* abordait le sujet de l'inéligibilité de Marine Le Pen. Et voici que Anne Nivat, présentatrice de l'émission, pose une question lunaire à un individu lunaire qui n'est autre que Jérôme Cahuzac, chirurgien esthétique de renom, grand spécialiste en malversations : « *Jérôme Cahuzac, vous vouliez dire un mot sur l'exemplarité.* » Cahuzac inspira profondément et se lança : « *L'exemplarité n'est pas réservée aux seuls responsables politiques. Il n'y a pas qu'eux qui ont l'obligation d'être honnêtes. Il me semble que c'est une obligation que l'on partage, et que tous les Français devraient avoir en commun.* » En 2012, Jérôme Cahuzac, alors ministre socialiste du Budget et spécialiste reconnu de la fiscalité, avait déclaré, « *les yeux dans les yeux* », à Jean-Jacques Bourdin puis, carrément, devant la représentation nationale, qu'il n'avait pas de compte en Suisse, « *à aucun moment* ». Il avait répondu à François Hollande, alors président de la République, qui l'interrogeait : « *C'est rien, c'est des conneries.* » Il avait, en réalité, placé 600 000 euros sur un compte suisse, puis les avait transférés à Singapour. Deux ans plus tard, son ex-épouse — il



(Dessins de Chard)

faut toujours se méfier d'une femme en colère, cherchant à se venger, souvenons-nous de Pierrette Le Pen ayant déclaré que son ex-mari avait un compte caché en Suisse ! — révélait qu'un autre compte, provisionné à hauteur de 2,5 millions d'euros, se trouvait sur l'île de Man — autre paradis fiscal. Condamné, en 2018, à deux ans d'emprisonnement ferme, 300 000 euros d'amende et cinq ans d'inéligibilité pour blanchiment d'argent et fraude fiscale, le docteur Cahuzac a purgé sa peine sous bracelet électronique. Son avocat avait été Eric Dupond-Moretti, futur ministre de la Justice, cela ne s'invente pas. Ne doutant de rien, Cahuzac avait tenté de revenir en politique lors des législatives de 2024. Sans succès puisqu'il fut éjecté dès le premier tour. On en a appris de belles. Ce militant socialiste employait dans les années 2000, sans la déclarer, une femme de ménage sans papiers dans sa clinique et la payait en liquide. Son avocat avait plaidé « *une erreur, une négligence* ». Cet honnête homme socialiste, forcément socialiste, avait déjà joué un « *jeu trouble* » dans les années 1990 lorsqu'il fricotait avec l'industrie pharmaceutique alors qu'il était au cabinet de Claude Evin. Autre anecdote qui pourrait être amusante si elle n'était pas odieuse : en 2005, une association d'aveugles avait confié un de ses chiens à Jérôme Cahuzac. Bucky (c'était le nom du golden retriever) lui plut tant que Cahuzac ne voulut pas le rendre, le cachant dans sa maison de vacances...

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SE VAUTRE DANS LE WOKISME

L'ancien secrétaire général de l'Élysée, Alexis Kohler, rejoindra donc la Société générale, en juin prochain, avec le titre de directeur général adjoint. Un document important et confidentiel vient d'être diffusé dans les « *boîtes* » des responsables des ressources humaines et des patrons de services de la Société générale : seize pages qui développent l'objectif suivant : « *Accompagner les personnes transgenres chez la Société générale.* » Il cible « *tout collaborateur qui souhaiterait avoir une vision plus claire de ce que peut représenter une transition pour les personnes qui décident d'avancer sur ce parcours.* » Ce document intitulé « *Transidentité* » est signé de deux hauts responsables de la maison, le directeur de l'audit et de l'inspection et la directrice administrative et financière du groupe. « *La Société générale pose comme principe que toute personne doit se sentir libre d'être elle-même dans l'entreprise, quelle que soit son identité de genre.* » On apprend dans ce document que « *certaines personnes ne se sentent pas appartenir au genre/sexe qui leur a été assigné à la naissance* ». La Société générale est coutumière de ce genre de fantaisies. Elle a signé, dès 2018, les cinq principes directeurs de l'ONU contre la discrimination des personnes LGBT+ dans le monde du travail. En mars 2021, elle a aussi ratifié la Charte d'engagement LGBT+ de l'Autre Cercle, un organisme qui « *observe la situation des personnes LGBT+ dans le monde du travail et fait la promotion de ses actions et de ses valeurs afin de faire évoluer les mentalités* ». Conséquence : « *L'inclusion de la notion d'identité de genre dans le Code de la Société générale détermine la politique diversité, équité et inclusion de la banque* ». Et attention ! La Société générale a tout prévu (susitant au passage le mécontentement de nombreux cadres). « *Il faut éviter la sidération ou encore la compassion qui ne traduirait qu'une éventuelle perception de la transidentité comme une cause de souffrance* ». Donald Trump va sans doute s'occuper du cas de la Société générale. Fin mars, dans une lettre publiée par l'ambassade américaine à Paris, le président états-unien a réclamé aux entreprises françaises désireuses de travailler avec l'administration américaine de renoncer à tout wokisme. Cela paraît mal engagé pour la Société générale...

Robert SPIELER.



Choses vues, lues, entendues... et commentées

« Quand Jordan Bardella est désavoué par l'ambassadeur d'Israël en France... après s'être fait bananer par Bannon. »

Tel pourrait être le titre du paragraphe inaugural de la présente chronique. Dans celle du 5 mars dernier, nous avons évoqué l'épisode, peu reluisant pour l'intéressé, c'est moins que l'on puisse dire, au cours duquel le président du RN s'est auto-exfiltré du grand raout de la *Conservative Political Action Conference* (CPAC) qui s'était tenu à Washington, le dernier week-end de février dernier, après qu'il avait vu Steve Bannon faire un prétendu « salut nazi ». A l'instant même où Bardella prit ses jambes à son cou pour aller se réfugier sous les jupes de maman Marine, l'ancien conseiller de Donald Trump moucha le jeunot d'une façon peu amène. Il n'est pas besoin de citer à nouveau les termes de la volée de bois vert administrée à celui qui se voit déjà président de la République française, les propos de Bannon figurent *in extenso* dans l'article du 5 mars.

Ce qui est encore plus drolatique pour ce qui nous concerne, et encore plus infamant pour ce qui concerne Jordan Bardella, c'est que quelques jours après son retour précipité en France, cependant qu'il espérait tirer profit des explications oiseuses, orientées et calculées qu'il donnait de son refus de rester à Washington, il fut en quelque sorte mouché par l'ambassadeur d'Israël en France, Joshua Zarka. Ce dernier était l'invité de Thomas Sotto (RTL) lors de la « matinale » du 27 février dernier. Comme de bien entendu, le journaliste, dont on connaît les opinions peu conservatrices, interrogea le diplomate sur l'affaire des « saluts nazis ». Le dialogue ne manqua pas de sel et valait son pesant d'arachides de Céphalonie. Thomas Sotto : « Joshua Zarka, Donald Trump, dont le fidèle allié Elon Musk a fait un geste pour le moins ambigu lors de la cérémonie d'investiture..., en fin de semaine dernière, c'est son ancienne éminence grise, Steve Bannon, qui a fait un salut, jugé comme proche d'un salut nazi par Jordan Bardella qui était sur place. Comment vous expliquez qu'en 2025 les références aux nazis soient tellement présentes ? Que se passe-t-il, quelles leçons n'ont pas été retenues de l'Histoire pour en arriver là ? » Joshua Zarka : « Moi, j'ai deux choses à dire à ce sujet. Premièrement, j'ai regardé ces films, les vidéos, très attentivement, et, franchement..., vous savez, on peut tout comparer aux..., à chaque fois que quelqu'un lève la main, on peut le comparer au salut nazi. Je ne pense pas que c'était leur intention. Secondement, il y a souvent... » Thomas Sotto : « Ça ne vous a pas choqué ? Non ? » Joshua Zarka : « Non, cela ne m'a pas choqué, non. Il y a souvent un essai de banaliser la Shoah, de comparer n'importe quoi et tout avec ce qu'il s'est passé pendant la Shoah et ça, c'est inacceptable [...]. Nous ne discuterons pas sur les raisons profondes de la position du diplomate non plus que sur les arguments avoués ou inavoués par lesquels il considère que la « banalisation », pour reprendre son terme, de la Shoah est inacceptable. Nous nous contenterons de savourer le spectacle du désaveu, pour ne pas dire de la claqué, que l'ambassadeur d'Israël en France, a indirectement infligé à celui qui, de façon obsessionnelle, n'a de cesse de donner des gages à qui l'on sait... »

LA MAIN LEVÉE... AU PIED LEVÉ

Le journaliste de RTL s'interroge sur les raisons pour lesquelles « les références aux nazis » sont tellement « présentes ». Il doit bien connaître la réponse puisqu'il fait partie de ceux, journalistes, commentateurs et hommes politiques progressistes, tous appartenant au camp du Bien et de la bien-pensance, qui y font référence à tout bout de champ. Il n'y a qu'à lire la presse progressiste, c'est-à-dire la quasi-totalité de la presse écrite, il n'y a qu'à écouter la radio, il n'y a qu'à regarder la télévision, pour se rendre compte de l'inflation, au cours des derniers mois, des analyses et des adhésions marqués au sceau de la *reductio ad hitlerum*. Le tout d'ailleurs dans un fatras et une confusion sémantiques des plus foudroyantes et des plus extravagantes. Dans ce torrent improbable de condamnations, d'insinuations, d'approximations et d'injures, des termes et des expressions sont contraints de coexister qui, pour des raisons historiques, idéologiques ou encore religieuses, sont incompatibles entre eux : extrême droite, nazi, fasciste, pétainiste, réactionnaire, antisémite, antisioniste, intégriste, identitaire, ultra-droite, collaborationniste, dictature... Dans le combat des progressistes contre le

« parti de l'ordre », que l'on appelle également « bloc national », tous les termes qu'ils pensent infamants, diabolisateurs, incriminants, stigmatisants..., sont bons à prendre.

On sent bien que depuis quelques temps déjà, le Système est mis à mal. La maison « Europe », la maison commune de tous les antinationaux, se lézarde. Ici et là, des peuples se réveillent. Nous ne voulons pas entrer, au cours de ces lignes, dans un commentaire des querelles ou des inimitiés de chapelles, nous ne voulons pas non plus prendre parti, sachant que le dessein de notre réflexion est de traquer, pour les exposer et les dénoncer, les manœuvres lexicales frauduleuses et les manipulations sémantiques malhonnêtes qui alimentent les luttes antinationales. Cette lutte repose sur l'instillation de la peur dans l'esprit des gens. Il faut que les gens qui se réveillent aient peur de leur réveil. Il faut que les peuples qui se réveillent aient peur des prétendues conséquences de leur réveil : retour de l'ordre moral, fin de l'invasion migratoire, arrêt de l'islamisation des pays d'Europe, réappropriation par les Etats de leur souveraineté...

PEUPLES, AYEZ PEUR DE VOTRE RÉVEIL !

En France, on peut se poser la question de savoir pourquoi les progressistes d'extrême gauche, de gauche, du centre et d'une partie de la droite persistent à qualifier le Rassemblement national de parti d'extrême droite. Les partis, syndicats et autres associations de gauche qui ont appelé, au cours des deux derniers week-ends, à manifester contre l'extrême droite et le RN, savent pertinemment que le parti présidé par Jordan Bardella n'est pas un parti d'extrême droite au sens qu'ils donnent à la locution « extrême droite ». Si l'extrême droite est antisémite, le RN n'est pas d'extrême droite : les Klarsfeld ont décrété qu'il ne l'était pas et ce que disent les Klarsfeld est nécessairement parole... d'Évangile. Si l'extrême droite est « négationniste » et antisioniste, le RN n'est pas d'extrême droite : le récent voyage de Jordan Bardella en Israël le démontre. Si l'extrême droite est contre l'avortement, le RN n'est pas d'extrême droite : il ne s'est nullement opposé à la constitutionnalisation de l'IVG, bien au contraire, et beaucoup de députés RN, dont Marine Le Pen elle-même, ont voté en faveur de l'inscription dans la Constitution du « droit » à l'avortement. Si l'extrême droite est islamophobe, le RN n'est pas d'extrême droite : Marine Le Pen et, à sa suite tant de dirigeants du parti, se félicitent que l'islam soit « compatible avec la République ». Si l'extrême droite est « homophobe », « transphobe », « biphobe » et « lesbophobe », le RN n'est pas d'extrême droite : chut ! La liste est loin d'être close...

Pourtant, malgré tous les recentrages et les gages donnés à la *doxa* par le néo-FN, le cordon sanitaire résiste. L'œuvre de « dédiabolisation » n'a pas été concluante. Pour preuve, lorsque Jordan Bardella s'est rendu en Israël, des voix juives, celles du CRIF notamment, se sont élevées pour regretter, voire dénoncer, l'invitation, Bernard Henri-Lévy, quant à lui, a signifié sa désapprobation en se désistant de sa participation à la réunion à laquelle Bardella était convié. Un lecteur de RIVAROL nous a envoyé le texte d'un entretien que Jean-Yves Le Gallou, président de la fondation *Polémia*, a accordé, en juillet 2024, à *Breizh-Info*. Le cofondateur de l'ancien Club de l'Horloge assène quelques analyses très pertinentes de l'échec — échec à tout le moins lors des élections législatives anticipées de 2024 — de la dédiabolisation opérée par le RN depuis quelques années : « La dédiabolisation est un échec total. Pour une raison simple : ce n'est pas le diabolisme qui est responsable de la diabolisation, c'est le diabolisateur. Et le diabolisateur contrôle les médias. Certes, il y a de longues périodes d'accalmie. Mais ce sont précisément ces épisodes de calme qui rendent d'autant plus efficaces les retours de flamme, des violentes campagnes de diabolisation de deuxième tour (présidentielle 2017, présidentielle 2022 et législatives 2024). » A la question de savoir si le RN gagnerait à « être plus droit dans ses bottes » et à « ne pas renier les hommes ni les idées qui ont fait ce parti », Le Gallou répond : « Le RN donne l'impression que son DRH, c'est Nicolas Massol, brillant journaliste du journal anarcho-bancaire *Libération*, flaqué de deux phasmes antifas, Plotu et Macé : sur un seul tweet de Massol,



tel cadre ou tel candidat du RN va se trouver éliminé en quelques minutes. [...] Peut-on faire confiance pour rétablir l'ordre à des gens qui se montrent si souvent soumis à des forces hostiles ? Et qui affalent les voiles au premier coup de vent. Triste de trouver des marins d'eau douce, là où il faudrait des marins de gros temps. » Enfin, à propos de la nécessité d'abroger les lois liberticides qui encadrent le débat politique en France, lois dont RIVAROL est la première victime, Jean-Yves Le Gallou déclare : « Pour lutter contre la diabolisation, il faut s'opposer aux armes de la diabolisation, en particulier les lois liberticides qui la légitiment. Une opinion peut être discutée, controversée, combattue, durement combattue même, mais elle ne doit jamais être considérée comme un délit. Ou alors on est en Union soviétique ou en Corée du Nord. »

Le cordon sanitaire ne se détend pas. Cependant, pourquoi l'ostracisation d'un parti politique qui cherche à donner publiquement toutes les preuves d'adhésion aux articles fondamentaux du dogme républicain officiel perdure-t-elle ? Nous voyons deux raisons à cette situation : la première : les opposants au RN, Gabriel Attal compris, savent que parmi les militants et, surtout parmi les électeurs marquistes, les Français sont encore nombreux qui admirent Jean-Marie Le Pen et demeurent proches des thèses développées par le Menhir jusqu'à son départ de la présidence du FN. Les réactions à la mort du fondateur du Front national l'ont montré. La deuxième : même si le RN a renié la plus grande partie du dogme et du programme du FN, il semble en apparence demeurer ferme sur la question de l'immigration (refoulement des clandestins, suppression du droit du sol, opposition sur ce sujet aux « valeurs » de l'Union européenne...), même si c'est en grande partie une illusion car il a renoncé à la remigration, à l'inversion des flux migratoires et même à l'immigration zéro. Mais c'est là toutefois que le bât blesse (encore). Contre le bloc national, ou plutôt le bloc ou le front (désuni) des nationaux, des patriotes et des nationalistes, les internationalistes d'extrême gauche et de gauche, les universalistes des Lumières et les fédéralistes européens du cloaque centriste, sont sur la même ligne : tous sont immigrationnistes, tous sont partisans de la révolution arc-en-ciel, ont pour but la fin des nations souveraines, tous sont contre les frontières nationales.

EUROPA ÜBER ALLES !

Lors des dernières élections législatives, l'appel de tous les immigrationnistes à faire barrage aux candidats du Rassemblement national s'explique prioritairement par ce combat, essentiel et déterminant pour eux, contre le bloc national et pour l'invasion migratoire de la France. De *L'Humanité* à *La Croix*, en passant par *Libération* et *Le Monde*, pas un jour sans articles emplis de haine et de fiel sur (et donc contre) l'extrême droite en France et les extrêmes droite en Europe (et désormais aux Etats-Unis). Par-de-

là des divergences assez nombreuses, dans de nombreux domaines, ces publications se retrouvent sur l'essentiel, et l'essentiel pour elles, c'est l'abolition des frontières et la possibilité donnée aux Africains de tous poils et de toute engeance d'envahir l'Europe. Mme von der Leyen et Macron, son caniche nain, hargneux et aboyeur, sont de ce camp-là. Comme l'était Angela Merkel, et l'on voit le résultat de sa politique en Allemagne, dont le peuple vient également de commencer — tardivement — à se réveiller. Tous ces gens travaillent à la construction d'une Europe fédérale, déchristianisée, islamisée, métissée, multiculturelle et judéo-servile. En marge des commémorations du Débarquement, en juin 2024, et à l'approche des élections européennes, Emmanuel Macron avait été interrogé par la journaliste de télévision Anne-Sophie Lapix sur la probabilité d'un score électoral très élevé du RN. Le président de la République, sortant de son rôle, a alors tiré à boulets rouges contre la liste conduite par Jordan Bardella, allant jusqu'à appeler — il ne recule jamais devant rien ! — les patriotes à voter contre le RN. Pour lui, l'enjeu de ces élections était d'éviter la « mort », pas moins, de l'Union européenne. S'agissant de la question migratoire, fort de son intelligence redoutablement perverse, pour ne pas dire diabolique, il a voulu « nous la faire à l'envers ». « Si vous avez demain l'extrême droite qui a une minorité de blocage en Europe, face à l'immigration clandestine que nous subissons, vous n'aurez plus les textes qui nous protègent parce qu'ils croient à la réponse nationaliste et pas européenne. » Décidément, Macron ose tout, c'est aussi à ça qu'on le reconnaît !

« Extrême droite » : la locution ne s'est jamais trouvée à ce point employée dans la bouche ni sous la plume des journalistes qu'au cours des derniers mois. Devant ce qu'il faut bien appeler les signes plus ou moins affirmés de réveil (tardif) des peuples européens, les forces progressistes, pour lesquelles les volontés d'identité et de souveraineté constituent des horreurs absolues, cherchent, par tous les moyens, à briser les élans populaires — qu'elles nomment péjorativement « populistes ». Depuis quelques semaines, un nouveau vocable fait florès, notamment dans les colonnes du quotidien vespéral *Le Monde*, celui de « l'internationale réactionnaire ». Il y aurait donc désormais une organisation internationale réunissant les gouvernants et les forces dits d'extrême droite. La notion d'extrême droite étant désuète et démonétisée, les résultats des dernières élections, en France et ailleurs, en font la preuve et les sondages le corroborent, il fallait bien inventer un autre concept, un concept de nature à faire peur aux braves gens. Nous aurons l'occasion d'en parler.

Jean-Philippe ROBIQUET.

Bulletin d'abonnement à RIVAROL

NOM :
Prénom :
Courrier électronique :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Pays :
Formule d'abonnement (cochez la formule choisie) :

- Trois mois : 60 €
 Six mois : 100 €
 Un an : 190 €
 Deux ans : 340 €
 Soutien 1 an : 250 €
 Propagande 1 an : 300 €
 A vie : 2 000 €
 Un an pour personnes en grande difficulté, étudiants, chômeurs : 150 € (ou 13 € mensuels par prélèvement automatique)
 Numérique : 140 € (220 € pour un abonnement papier et numérique)
 Prélèvement mensuel : 16 € par mois
IBAN et BIC pour les abonnements par prélèvement mensuel.
Paiement possible par carte bancaire depuis le site rivarol.com ou par virement bancaire sur notre compte à la Banque postale :
IBAN : FR33 2004 1000 0104 5321 9K02 048
BIC : PSSTFR PPPAR

Trump précipite-t-il la dernière mue de la Chine ?

DONALD TRUMP agit-il en tortionnaire avec les acteurs économiques du monde entier, y compris avec le peuple américain et une grande partie de ses propres soutiens ? A l'image du gangster suppliciant un concurrent en lui maintenant la tête sous l'eau dans la baignoire suffisamment longtemps pour qu'il envisage le pire, le président américain aura effrayé efficacement le monde pour qu'il comprenne, enfin, que ses avertissements, ses conseils, ses consignes, doivent être écoutés, respectés et mis en application, ou bien pour que ses menaces soient prises en considération afin de s'en prémunir.

Comme un chef de bande, Trump ne veut pas être aimé par les autres, ne veut pas cultiver une image sympathique, mais, au contraire, désire inspirer la crainte, souhaite passer aux yeux du monde pour un homme imprévisible, colérique et dangereux, pour un homme avec lequel il est préférable, en définitive, de limiter les interactions, et donc d'échapper à la dépendance.

La pause, sous forme de moratoire, de sa révolution tarifaire, n'a pas rasséréner les décideurs et les peuples : elle ressemble simplement au moment où le bourreau retire la tête de sa victime de l'eau en le tirant d'un coup par les cheveux. Elle crut y passer et se fait maintenant la promesse de ne plus être ainsi à la merci du caïd psychopathe.

Evidemment, Donald Trump n'est ni un fou furieux, ni un amateur. Il a simplement un rôle à jouer, il possède une fonction systémique qui consiste non à convaincre l'élite oligarchique (celle des décideurs) de remodeler l'économie mondiale (elle sait, elle, ce qui va advenir, le chemin à suivre, car le mondialisme n'est plus un projet mais une réalité) mais à impressionner les masses pour qu'elles acceptent, résignées, un changement économique et social douloureux.

Peu importe que le blond états-unien passe pour une personne impulsive, suffisante et idiote. Le premier intéressé n'en a cure. Il sait très bien pour qui et pour quoi il travaille. D'ailleurs, c'est à cela qu'il doit ressembler. A un individu qui ne serait pas digne de confiance, à un inculte, à un fanfaron, à un Père Fouettard qu'il faut éviter. Et il faut bien admettre qu'il fait beaucoup d'effort pour faire preuve de désinvolture, davantage en tout cas que pour apparaître comme un fin diplomate. Mais encore faut-il ajouter à ce comportement une grossièreté dépassant largement l'impolitesse, un mépris manifeste envers ses interlocuteurs. Au-delà du populisme, au-delà de la stratégie consistant à séduire un public lassé par le politiquement correct, Trump s'efforce de faire réagir les opinions internationales, et en premier lieu celles qui ne lui accordent, déjà, que peu de crédit.

LE PRÉSIDENT AMÉRICAIN EST-IL UN ÉLECTRON LIBRE ?

Je ne peux croire pour ma part à un Trump farouchement indépendant, totalement libre de ses actes et même de ses mots, qui agirait, comme il l'affirme lui-même, *"instinctivement"*. Ses actes, ses mots ont en effet un poids énorme et contribuent à l'évolution de l'économie-monde (qui doit nécessairement évoluer, sa survie étant en jeu), par les peurs et les réactions qu'ils suscitent dans les opinions. D'autres présidents américains, qui s'étaient permis d'agir en dehors des consignes, ont disparu de la scène politique pour bien moins que cela. Et à ceux-là, on ne leur a pas percé l'oreille mais la cervelle et le cœur.

« Hey ! J'entends, m'objectera-t-on peut-être. Vous dites n'importe quoi ! Donald Trump est formidable ! Il s'est battu contre l'Etat profond et, maintenant, il se bat vaillamment contre le monde entier décadent. C'est un patriote qui sauve son pays, il a été élu pour ça. » La réalité est cependant beaucoup plus complexe. Et j'ai décidément du mal à croire que la star politique mondiale qu'est Donald Trump, bien qu'équivoque, ait pu, au feeling, de son propre chef, sidérer le monde entier avec sa muraille de droits de douane gigantesque. J'ai du mal à croire, avec d'autres, qu'il ne s'attendait pas à la tempête boursière provoquée par ses excès, et j'ai encore du mal à croire, de mon côté, qu'il ait décidé de faire marche arrière, ou une pause, en constatant, apeuré, le 9 avril, une conséquence grave qu'il n'aurait ainsi pas prévue, pas anticipée. « Je regardais le marché des obligations, c'était très délicat, a-t-il expliqué. Si vous regardez maintenant, c'est magnifique. Mais j'ai vu la nuit dernière que les gens devenaient un peu mal à l'aise. »

Le marché des obligations est le marché de la dette, américaine en l'occurrence. Un marché énorme pesant 26 400 milliards d'euros qui représente, de loin, le premier marché financier au monde. Il est considéré par les professionnels du secteur financier comme la valeur refuge par excellence. Jusqu'à aujourd'hui, jusqu'au 9 avril, les investisseurs prudents n'hésitaient pas à y avoir recours, les Etats-Unis ayant la réputation justifiée de rembourser leurs dettes, aussi colossales puissent-elles être. Mais, lors de la mini-crise boursière du début de ce mois d'avril, et particulièrement le 9 avril, les investisseurs n'ont pas seulement boudé les obligations américaines mais en ont vendues de grandes quantités. Cette tendance n'était-elle cependant pas hautement prévisible ? Non seulement parce que la soudaineté de la hausse des taxes douanières signalait, au moins à court terme, une paupérisation des Etats-Unis (qui auraient été incapables de se passer, du jour au lendemain, de nombreuses importations que les entreprises et les ménages auraient dû payer très cher, trop cher), laissant craindre un possible défaut de paiement américain (une incertitude que détestent les marchés), mais aussi parce que l'administration Trump s'attaquait prioritairement à l'Asie qui possède des milliers de milliards d'euros en obligations américaines (2000 milliards d'euros pour les seuls Japonais, près de mille pour la Chine). Je le répète, il est saugrenu de croire que Trump ait pu ignorer la prévisibilité des effets délétères de ses actions sur l'économie américaine. Il est inimaginable que ce phénomène (parfaitement logique) n'ait pas été anticipé. D'autant plus qu'il se poursuit à l'heure où j'écris ces lignes. Mais cette crise ne devait-elle pas apparaître, à un moment ou à un autre, dans tous les cas de figure ?

LA FONCTION DE DONALD TRUMP, COMÉDIEN PATRIOTE

Le comportement de Trump ne peut en effet s'expliquer que par un mobile et un seul : inciter les Européens et les Asiatiques, mais aussi les Américains eux-mêmes, à « se prendre en main » dans un projet de régénération de l'économie-monde. Il ne s'agit pas là, nous le voyons, de philanthropie, mais il ne s'agit pas non plus d'une simple guerre commerciale dont les principaux acteurs ignoreraient ou refuseraient ses principales conséquences mondiales.

Si nous n'avions affaire ici qu'à une simple guerre commerciale, Trump s'y prendrait comme un manche, il faut le reconnaître. Et c'est peu dire. Une guerre commerciale contre le monde entier et contre son peuple qui n'y comprend plus rien ? C'est absurde.

En réalité, le modèle économique sur lequel s'appuyaient les Etats-Unis et le reste du monde est aujourd'hui à bout de souffle (parce qu'il est au bout d'un cycle long). Toutes les parties du monde sont économiquement interdépendantes. Les problèmes des Etats-Unis étaient devenus ceux de la Chine, du Japon, de l'Europe. Mais les problèmes de la Chine, du Japon et de l'Europe étaient aussi devenus ceux des Etats-Unis.

LA CHINE À LA CROISÉE DES CHEMINS

La Chine ne pourra pas rester éternellement « l'atelier du monde ». La raison première de sa réussite fut sa main d'œuvre corvéable à merci qui fit saliver les entrepreneurs du monde entier devant les incroyables marges qu'ils pouvaient se mettre dans la poche en montant des usines dans un pays tenu d'une main de fer par une dictature d'essence matérialiste et où l'on payait avec des miettes des ouvriers qui n'avaient pas intérêt à revendiquer quoi que ce soit. Devant le succès de sa zone d'activités, et l'émergence fulgurante de cadres, d'ingénieurs, de gérants mus par l'appât du gain, la Chine s'est en partie libéralisée et les salaires n'ont cessé d'augmenter. Dans un premier temps, l'augmentation des salaires fut freinée par la concurrence des nouveaux urbains venus du monde rural qui étaient prêts à travailler dur pour quelques bols de riz et la pièce en plus, ce bonus. En Chine, ces ruraux sont appelés des migrants. Leur influence sur l'économie et les salaires est la même que celle engendrée par l'immigration des années 1960 et 1970 en France. Elle empêche les salariés de la première heure d'exiger une hausse continue de leur revenu en échange de leur travail. Car s'ils refusent de travailler pour le salaire convenu par l'entrepreneur, d'autres, venus

d'ailleurs et moins exigeants, le voudront bien. Mais voilà, cette astuce fonctionne de moins en moins bien, d'une part parce que les migrants ne veulent plus travailler pour des miettes, d'autre part parce que l'afflux continu d'une nouvelle main d'œuvre déracinée a engendré un chômage monstrueux en Chine, en particulier chez les jeunes (on parle d'un taux de chômage de 25 % chez les moins de trente ans). Un chômage qui constitue d'ores et déjà une bombe prête à exploser.

La Chine, soucieuse de compenser la diminution de ses marges à l'export en dynamisant sa consommation intérieure, a échoué, une première fois, dans sa transformation économique avec la faillite de son immobilier. La bulle immobilière a implosé, et Pékin n'a pas eu d'autre choix que de dynamiser des milliers d'immeubles inhabités pour maintenir les cours de la pierre dans de nombreuses régions du pays. L'Empire du Milieu ne pourra plus cependant tout remiser sur ses exportations.

Les produits chinois apportent toujours des bénéfices considérables aux multinationales mais les taux de profit diminuent continuellement. Les faiseurs d'or mondiaux cherchent désormais ailleurs, en Asie, des coûts de production moindres pour fabriquer des marchandises à faible valeur ajoutée et ont misé sur le futur grand remplaçant de la Chine, l'Inde, dont le développement rythmé sous l'autorité de fer d'un nationalisme hindou, devrait être étourdissant ces prochaines années, du moins quand elle possèdera les infrastructures indispensables au grand boum économique. La Chine vieillit et sa population énorme commence à décroître alors que le chômage se répand. L'Inde, elle, regorge de centaines de millions de miséreux qui ne demandent qu'à travailler comme des bêtes de somme pour quelques centaines de calories de plus. Tel est aujourd'hui l'aphrodisiaque de l'économie mondiale. Ce milliard de jeunes prêts à tout pour grossir un peu.

La Chine, elle, perdra progressivement une grande partie de sa compétitivité dans les secteurs du textile, des gadgets, et même dans l'électronique de base. Elle doit donc, sans se précipiter, entrer dans une nouvelle dimension, poursuivre son essor dans les activités à fortes valeurs ajoutées : nouvelle technologie, intelligence artificielle, biotechnologie, robots, machine-outil, aviation et industrie d'armement. Et laisser à d'autres entités les grandes activités liées à la manutention.

La Chine, puisque l'on parle d'elle, est à la croisée des chemins. Soit elle continue à produire tout et n'importe quoi dans une lente et inexorable diminution de sa croissance, soit elle se protège et exploite ses ressources internes, sa recherche, son épargne, ses consommateurs, son armée, pour développer une industrie nationale et moderne.

LE DÉCOUPLAGE DES ÉCONOMIES AMÉRICAINES ET CHINOISE

Le coup de Trump, avec ses droits de douane stratosphériques contre la Chine (qui ne se maintiendront pas à 145 %, peut-on penser, mais ils resteront élevés), vont obliger les acteurs économiques américains mais aussi chinois à accélérer les investissements et les innovations. Par ricochet, le monde occidental en son entier se réindustrialisera, mais la Chine qui a répliqué en taxant les importations américaines en imposant des droits à 125 %, a saisi l'occasion (à mon avis prévisible) d'entrer dans une nouvelle ère de son développement. Pour la Chine, on ne parlera pas d'une réindustrialisation mais d'une spécialisation dans l'industrie de demain. Elle profitera de ce protectionnisme, dont elle n'est apparemment pas responsable, pour faire croître puis consolider cette nouvelle industrie. Au lieu de laisser ses milliardaires, ses magnats, ses patrons d'industrie assoiffés de gains immédiats persister dans des activités souffrant d'une baisse tendancielle du taux de profit, le protectionnisme imposé par l'Amérique, phare de l'économie mondiale, donne la possibilité à la Chine de renouveler son appareil productif dans un climat de contraintes dont elle ne serait aucunement responsable.

De nombreux commentateurs ont comparé Donald Trump à l'ancien président américain McKinley qui, à la fin du dix-neuvième siècle, a érigé une solide barrière douanière



pour protéger l'industrie états-unienne. Mais la plupart d'entre eux n'ont pas précisé pour quelle raison a été édifié ce protectionnisme à cette époque. Non pour sanctuariser une industrie florissante déjà en place ni pour réindustrialiser un pays qui ne l'avait pas encore été massivement, mais pour faire émerger une industrie moderne au cœur même du pays en empêchant le Royaume-Uni, principalement, d'importer ses produits et ainsi en l'empêchant de concurrencer mortellement cette nouvelle économie locale en phase de croissance. Il fallait un temps durant lequel les producteurs locaux pussent innover sans subir la concurrence anglaise (et allemande), un temps pendant lequel ils pouvaient se fortifier, s'étendre sur le marché national, s'enraciner et diminuer, en grandissant, leurs coûts de production. C'est à ce prix que le nouveau monde prit le dessus sur l'ancien, et qu'il devint le leader de l'économie-monde quand, assuré de sa puissance, il rouvrit ses portes.

Trump, par ses outrances, est, lui, en fait, en quelque sorte, le McKinley de la Chine, paradoxalement davantage que le McKinley des Etats-Unis. En effet, il ne vise pas spécifiquement à mettre en couveuse des industries d'avant-garde (qu'elle maîtrise en partie) mais le retour d'une production massive de métaux et d'automobiles pour créer rapidement des emplois et faire baisser l'énorme déficit commercial du pays. Nous voyons bien ici que c'est la Chine qui va profiter, ironiquement, d'une politique à la McKinley. Il faut savoir que la Chine consomme 37 % des semi-conducteurs du monde entier (et aspire 60 % de leurs importations). Elle ne produit à l'heure actuelle que 17 % des semi-conducteurs qu'elle consomme. Les entrepreneurs chinois considéraient qu'il était plus rentable pour eux de les importer incessamment, notamment des Etats-Unis. Sur une longue durée, il s'avère cependant qu'une production massive des semi-conducteurs en Chine leur sera infiniment plus profitable. Néanmoins, les coûts d'investissement pour pouvoir produire en grande quantité ces produits *high tech* rebutaient les entrepreneurs. Désormais, la guerre commerciale sino-américaine (qui s'ajoute à de précédentes restrictions américaines. Certains semi-conducteurs américains sont interdits de vente à la Chine depuis 2019) donnera une légitimité à l'Etat pour utiliser une partie de leur profit afin d'investir des centaines de milliards d'euros pour se développer sur ce terrain-là (une seule usine de puces coûte entre 15 et 20 milliards d'euros). Ce sera l'un des moyens pour la Chine de lutter contre la crise économique mondiale qui ne fait que commencer. Qui perd, gagne.

François-Xavier ROCHETTE.

PETITES ANNONCES

□ Médecin généraliste, centre de la France, cherche remplaçant(e) pour remplacements ponctuels. Tél. : 06-83-36-99-10.

□ Achetons dans toute la France bibliothèque nationaliste et souvenirs militaires (uniformes, insignes, etc.) et politiques anciens de chez nous. Joindre Thierry Monnier au 06-83-42-73-89.

□ AGIRA BÂTIMENTS SAS (Saint-Cloud) s'occupe de tous les travaux d'entretien, de réparation, de rénovation, etc., tous corps d'état. Tél. : 06-26-84-05-61.

Le Moyen-Orient toujours sous haute tension

LE MOYEN-ORIENT reste avec la Palestine, la Syrie, le Yémen, l'Iran, voire l'Afghanistan, une zone de très fortes tensions. Nous ne reviendrons pas cette semaine sur les points déjà évoqués la semaine passée dans RIVAROL, dont les échecs des projets unificateurs de la région, depuis plus d'un siècle, panarabistes ou panislamiques. Les Pays du Golfe essaient de développer un modèle de société de tourisme international, de loisirs et de finances. Ce qui a été un certain succès au Qatar et aux Emirats Arabes Unis n'est pas forcément strictement imitable, et avec la même efficacité partout, et risque d'être rattrapé, et mis à mal, par les très fortes tensions géopolitiques de la région.

LA GUERRE ATROCE EN PALESTINE

Un drame sans fin se déroule en Palestine, dans la Bande de Gaza, principalement, avec une vraie guerre atroce, au sens plein et entier, déclenchée en octobre 2023 et reprise le 18 mars 2025 par l'Entité sioniste, après quelques semaines de trop courte trêve. La population civile sur place, plus de 2 millions de personnes, subit un siège total, bloquant toute arrivée de nourriture, d'eau (l'eau locale est de qualité douteuse), de médicaments, et est régulièrement bombardée dans les faits, même si Tsahal prétend tout faire pour ne pas la cibler, sans convaincre au-delà des partisans fanatiques de l'Entité sioniste — qui compte tout de même Donald Trump, capable de critiquer l'inhumanité des bombardements russes en Ukraine, jamais les bombardements sionistes, qui sont infiniment pires, à Gaza —. Le Hamas, qui aurait perdu les deux tiers de ses effectifs d'octobre 2023, soit 20 000 de ses 30 000 hommes, aurait réussi à les renouveler, en en alignant désormais 40 000, selon des sources sionistes ; ces volontaires n'ont toutefois pas les capacités de combat de leurs prédécesseurs décédés ; ils sont néanmoins capables de tenir le terrain, partout où Tsahal n'est pas physiquement présente. Afin d'éviter de coûteux combats urbains, pour l'assaillant aussi, l'offensive sioniste actuelle au sol est restée pour l'instant limitée, en dépit de toutes les rodomontades de Netanyahu. Annoncer des assauts en masse des villes palestiniennes fait partie de la guerre psychologique contre les Gazaouis ; le gouvernement sioniste voudrait maintenir la population et le Hamas sous la tension psychologique la plus extrême. Par hypothèse, une offensive sioniste massive au sol, ambitionnant de réoccuper les zones urbaines de Gaza, ne pourrait s'accomplir qu'avec la remobilisation de centaines de milliers de réservistes. Elle n'a pas eu lieu. En outre, Netanyahu essaie probablement de l'éviter, car une certaine usure se sentirait dans la société sioniste, en particulier parmi les mobilisables, qui ne verraient pas l'intérêt de se battre une énième fois dans les rues de Gaza, ou qui ne supporteraient absolument



Bombardement sioniste à Gaza

plus les exemptions de fait, illégales selon la Cour Suprême et la loi sioniste, dont bénéficient les jeunes hommes juifs ultraorthodoxes, avec une mobilisation plus ou moins volontaire réelle oscillant entre 5 et 10 % des concernés selon les journaux progressistes sionistes.

L'espoir avoué du gouvernement sioniste est de pousser les Gazaouis à s'effondrer nerveusement et à fuir en masse au loin — pour la Somalie par exemple, suivant le Plan Trump —, un enfer sur Terre, un enfer créé et maintenu de propos délibéré. Tous les grands bâtiments sont systématiquement ciblés et détruits par des bombardements, ce qui inclut les grands hôpitaux offerts par l'aide internationale — parfois encore en fonction jusqu'à la dernière minute, dans les sous-sols —, soit principalement le monde arabo-musulman, puis l'ONU et l'Union Européenne. Des champs de tir ont été établis devant le fameux Mur frontalier renforcé. Tsahal a repris Rafah, à la frontière égyptienne, en chassant devant elle toute la population palestinienne. 40 % du territoire de Gaza, celui qui n'est pas ou plus urbanisé — rasé au sol —, serait réoccupé par Tsahal — affirmation d'i-24news, chaîne sioniste en français, le 14 avril —, ce qui semble possible, mais sur un mode d'occupation peu dense.

Le président Macron, en visite en Egypte, les 7 et 8 avril, a déclaré soutenir sans réserve les efforts du Caire, et sur tous les points ; il a marqué sa convergence de vues totales avec le maréchal-président Al-Sissi, visiblement ravi, assurant de la nécessité vitale d'un cessez-le-feu immédiat à Gaza, du fait de la catastrophe humanitaire massive en cours, tout comme d'un plan de paix de long terme assurant aux Palestiniens leur présence durable sur place à Gaza — à reconstruire par un effort massif de la « communauté internationale » — et en Cisjordanie, dans le cadre d'un véritable Etat palestinien. Tout cela serait un scénario idéal, mais qui ressemble hélas trop à un rêve dans les circonstances réelles actuelles. Macron a plus ou moins promis que la France reconnaîtrait officiellement en juin 2025 l'Etat palestinien. Ce projet a immédiatement provoqué à l'assemblée nationale les applaudissements, accompagnés d'ironie, de LFI sur les travées de gauche, et sur celles de droite l'ire des orateurs des partis LR et RN, scandalisés de ce qu'ils estiment être « un abandon d'Israël », la « complicité avec le mouvement terroriste Hamas », etc. Cette réaction

est délirante. De toute façon, ce ne sont là que des paroles en l'air de Macron, une vague bonne intention, parmi tant d'autres.

Le fils de Netanyahu, Yaïr, proche politiquement de son père, mais qui ne saurait constituer une parole officielle sioniste, a violemment insulté, sur X — sur un compte très suivi comptant plus de 230 000 abonnés —, le 12 avril, en anglais, Macron, exigeant l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie, de la Polynésie, de la Corse, du Pays Basque, et d'une mystérieuse « Guinée française », probablement la Guyane — que Macron prenait en 2016 pour une île des Antilles —. Il faut toutefois ajouter que Yaïr Netanyahu est un personnage plutôt peu populaire dans l'Entité, au-delà du statut d'héritier qui n'a rien accompli par lui-même, car ce très fervent défenseur du « Grand Israël » se garde bien de se battre sur place pour son avènement. Trentenaire, résidant certes officiellement à l'étranger, en Floride, donc n'y étant pas légalement obligé, il n'a absolument pas été volontaire pour se battre sur le terrain pour l'Entité sioniste, ce que des milliers d'autres dans une situation comparable à la sienne ont fait en octobre 2023.

Sommé, du fait d'une petite tempête médiatique, de s'exprimer à ce sujet, le Premier ministre Netanyahu, tout en l'assurant de son affection, a déploré la forme insultante des paroles de son fils, en reconnaissant une convergence de fond avec ses propres idées. Francophone, même si curieusement il s'exprime très rarement en français, il connaît la Guyane et ne la confond pas avec la Guinée. On sait que l'Azerbaïdjan, proche allié régional de l'Entité sioniste, se fait depuis quelques années le champion des mouvements séparatistes des territoires français, avec l'argent du pétrole, et cette ligne est donc partagée par les Netanyahu père et fils. Il n'y aura bien sûr aucune protestation officielle du gouvernement français à ce sujet. On ne voit d'ailleurs pas en quoi, logiquement, un supposé impérialisme français insupportable en Méditerranée, en Amérique, dans le Pacifique, accusation délirante, rendrait la conduite sioniste en Palestine plus excusable.

Pendant que les combats se poursuivent à Gaza, ou plus exactement que ce territoire et ses habitants subissent l'enfer sur terre, la conquête territoriale de la Cisjordanie, avec l'implantation systématique de colonies sionistes, rurales et urbaines, de plus en plus importante, se poursuit. Sous prétexte de résistance, les camps palestiniens — devenus des quartiers urbains très denses — sont détruits, et leurs habitants expulsés. De même, les fermes isolées, les hameaux, les petits villages palestiniens, cibles les plus faciles, sont de plus en plus systématiquement attaqués par les colons armés ; le ministre de la Sécurité Nationale Itamar Ben-Gvir, du Parti national religieux Force Juive (Otzma Yehudith), se fait un titre de gloire de se présenter comme l'un d'entre eux, et les soutient totalement. Il est difficile de ne pas y voir une politique gouvernementale officielle, pas totalement assumée sur le plan international pour des raisons de dé-

ce évidente. Ces expulsions de Palestiniens en Cisjordanie, en direction des agglomérations palestiniennes de Zone A — micro-enclaves délimitées dans les années 1990 contrôlées par l'Autorité Palestinienne de Mahmoud Abbas —, concernent plusieurs dizaines de milliers d'individus ; ils sont condamnés à la survie dans des conditions misérables, souvent des tentes. Ce phénomène prend une importance croissante. Il y a tout lieu de penser que le gouvernement sioniste espère, comme pour Gaza, des départs massifs de Palestiniens de Cisjordanie, « *volontaires* ».

L'OUVERTURE DE NÉGOCIATIONS "INDIRECTES" À OMAN SUR LE NUCLÉAIRE IRANIEN

Il y a eu une bonne surprise, relativement au contexte, la semaine passée. Des négociations sérieuses ont été ouvertes à Oman, relativement proche des deux pays et médiateur, entre les États-Unis et l'Iran, sur la question du nucléaire iranien. Comme les États-Unis refusent des négociations directes avec l'Iran, elles sont techniquement dites « indirectes » ; les diplomates iraniens et états-uniens siègent dans deux pièces séparées, et les Omanais, qui peuvent rencontrer les uns et les autres, transmettent les propositions d'une salle à l'autre. Il y aurait quand même moyen de faire plus simple, et le propre de la diplomatie consiste à négocier avec des ennemis, non des amis.

Les positions de départ restent éloignées, avec les États-Unis exigeant une surveillance internationale étroite de tout le secteur nucléaire iranien, militaire comme civil — des programmes civils pourraient camoufler des ambitions militaires —, une nouvelle renonciation solennelle de l'Iran à toute bombe atomique iranienne — position traditionnelle de Téhéran, mais devenue floue ces dernières années —, ce qui amènerait une levée partielle et progressive des sanctions économiques détruisant vraiment l'économie iranienne — et dont souffrent directement au final les populations —. La République Islamique d'Iran se déclare favorable à un abandon total de la bombe atomique par toutes les puissances de la région, ce qui comprendrait évidemment l'Entité sioniste, voire le Pakistan : cette position de principe est fort défendable en soi, même si elle paraît irréaliste dans la configuration géopolitique actuelle. Le point implicite, clair pour tous, est que l'on ne voit pas pourquoi l'Iran aurait moins le droit que le Pakistan ou l'Entité sioniste de détenir le feu nucléaire. Téhéran exige aussi la suppression immédiate de toutes les sanctions américaines. Ces points de départ paraissent inconciliables, encore davantage que ceux de la négociation qui avance si difficilement pour un cessez-le-feu en Ukraine.

Néanmoins, selon des rumeurs jugées crédibles, des pas en avant significatifs pourraient être faits par les uns et les autres. Ni le complexe régime iranien — mélange de théocratie et de

DROIT AUX LETTRES

● Bertrand de LAMOTTE :

EDITORIAL REMARQUABLE

L'éditorial du 9 avril 2025 de Jérôme Bourbon sur Marine Le Pen est remarquable. Tout y est dit d'une manière concise et précise. Il n'y a rien à espérer d'une République des droits de l'Homme sans Dieu.

● De Jean DORGELET :

SUR SARKOZY

Pour compléter (très modestement) l'excellent éditorial de Jérôme Bourbon sur la mort politique de Marine Le Pen (RIV. du 9 avril 2025), on peut ajouter s'agissant des actions néfastes de Sarkozy et dont personne ne parle, le démantèlement puis la suppression des RG. Ce service était en pointe dans la lutte et le suivi des mouvements islamistes en France, thématique délaissée par la DST. Sa documentation, ses recensements d'organisations et d'associations radicales et son traitement des sources plaçaient ce service à la pointe de la lutte. Je le sais, j'y étais... Du jour au lendemain, d'un trait de plume, Sarkozy signa la condamnation de ce service ultra-compétent. La liquidation fut planifiée sur six mois en 2008. Les agents hyper spé-

cialisés furent dispersés, y compris en police urbaine (!). Les sources généralement restant fidèles à leurs traitants disparurent dans la nature (comme Merah par exemple). La documentation migra vers un nouveau service de renseignement fusionnant avec feu la DST.

Un service de renseignement c'est fragile, c'est sensible ça ne se traite pas dans l'excitation et la brutalité. Les conséquences de cette décision quasiment hystérique fut un dramatique recul de notre efficacité dans la lutte contre l'islamisme radical et plusieurs années perdues à reconstruire un service efficace avec toutes les conséquences que l'on imagine. Tout cela parce que Sarkozy voulait régler ses comptes avec un service qu'il haïssait. En résumé, un véritable crime d'ego. Seuls quelques journalistes évoquèrent l'affaire.

● De Georges TARTARET :

COLÈRE AMICALE

Je suis en colère. Le genre de colère qui se manifeste parfois entre deux frères, ou au sein d'une famille. Ou encore quand un enseignant gronde ses élèves. Excusez le peu de modestie, mais je sais que j'ai raison.

Jean Beaumont (RIVAROL du 2 avril) conclut son article en disant : « *le sursaut français [...] ne surviendra qu'à la suite de circonstances exceptionnelles* ». Autrement dit, il faut attendre une révolte populaire. Henri de Fersen, dans le même numéro de RIVAROL, exprime une idée semblable : « *Le combat est là, et il est sur tous les fronts qui se réveilleront tour à tour, en attendant le jour où ils se réveilleront en même temps* ». Toujours cet attentisme qui, d'ailleurs, a une antériorité, celle de Charles Maurras, qui en a fait une brochure : *Si le coup de forces est possible*.

Cet attentisme s'appuie sur un postulat : dans certaines circonstances jugées menaçantes, la population est susceptible de se soulever massivement, spontanément. L'histoire montre que, lorsque cela se produit, on a affaire à des jacqueries, jamais à une remise en cause profonde du pouvoir.

Jean Beaumont cite d'ailleurs les porteurs de cette fâcheuse idée : « *PNL, PDF, Cercles nationalistes, les Patriotes, Les Nationalistes, etc.* ». On pourrait compléter la liste avec l'Action Française, qui est aussi dans la même logique. Je suis en colère parce que voilà, au bas mot, un millier de militants qui sont dans l'attentisme au lieu d'être à l'initiative du combat.

Il aurait fallu écrire « (le sursaut français ne surviendra) que lorsqu'une organisation antimondialiste aura compris la nécessité

de se porter à la tête des mouvements populaires, en s'appuyant non pas sur une quelconque plate-forme politique mais sur les revendications basiques exprimées par les masses, si nécessaire reformulées d'une manière adéquate ». Personnellement, j'appuie actuellement le projet de IDNF (« Initiatives pour la Défense de la Nation Française », une émanation de Place d'Armes) de construire une large mobilisation sur le triple objectif Famille-Ecole-Sécurité. On doit pouvoir faire descendre dans la rue, pacifiquement, cinq millions de personnes sur ce triple objectif (il y en a déjà eu deux en 2013). En trois ans.

Il y a une justification historique à ce que j'avance (c'est pourquoi je suis si sûr de moi) : tant les francs-maçons que les bolcheviks ont utilisé le tandem propagande-agitation afin de mener un double combat (dans les deux révolutions française et russe) : en haut, le combat des idées et en bas, la mobilisation populaire. Ainsi, la révolution de février 1917, qui a débouché sur l'instauration de la république de Kerenski, s'est faite sur le double mot d'ordre « la terre à ceux qui la travaillent » et « le retour de soldats au pays ». Pas du tout « vive le socialisme », ou un mot d'ordre de ce genre.

C'est donc aux nationalistes, associés aux royalistes, de construire une organisation de combat s'appuyant sur cette stratégie.

démocratie limitée —, ni, nous dit-on, le président Trump ne veulent d'une guerre directe, qui serait absolument dévastatrice, au minimum pour l'Iran, voire pour toute la région, et avec des conséquences économiques négatives perceptibles jusqu'aux Etats-Unis, comme une forte hausse des cours du pétrole, ressentie forcément par tous les ménages, dans le pays de l'automobile-reine. L'Iran pourrait abandonner ses alliés au Liban — le Hezbollah —, en Irak — de nombreuses milices chiites —, au Yémen — les Houthis —, et renoncer volontairement, pour un temps au moins, à l'arme nucléaire, voire admettre des contrôles internationaux, mais limités, et sur des modes respectueux de la souveraineté iranienne. Les Etats-Unis pourraient accepter de telles concessions iraniennes majeures, et ne pas trop insister sur des inspections des sites iraniens massives et humiliantes.

Il existe aussi hélas une interprétation négative tout aussi crédible, voire davantage encore, de ces négociations d'Oman. Même Trump ne pouvait pas déceintement attaquer l'Iran, acte très grave d'agression, sans un semblant de décence de négociations. Il y a déjà eu un précédent en 2002, la comédie des « inspections internationales » du prétendu programme nucléaire et balistique irakien « secret » — et totalement fictif —. George W Bush, qui avait déjà décidé la guerre d'agression, avait fait semblant de tenir compte de leurs travaux, avant de les déclarer insuffisants et inefficaces, pour prétendre justifier sa guerre. On espère que tel n'est pas l'état d'esprit du gouvernement Trump, et que la catastrophe de l'Irak en 2003 incitera les décideurs états-uniens à la prudence. Mais vu leur ultra-sionisme, le pire est hélas possible.

UN REVERS DIPLOMATIQUE MAJEUR INATTENDU DE NETANYAHU À WASHINGTON !

Netanyahu, très vexé de ne pas avoir été prévenu de négociations préparées à l'évidence depuis plusieurs semaines au moins, a insisté la semaine passée précisément sur une liste de conditions jugées inacceptables à Téhéran pour « garantir le désarmement nucléaire iranien et la sécurité d'Israël ». Sinon, il faudrait, selon le Premier ministre sioniste, des bombardements massifs sur l'Iran ; implicitement, il soutient que l'Entité sioniste pourrait mener seule une telle campagne, ce qui est en réalité au-delà de ses moyens militaires ; les Etats-Unis, et eux seuls, le pourraient, et Trump, pour l'instant, heureusement, n'a pas l'air convaincu de devoir agir ainsi. Netanyahu a été déçu le lundi 7 avril, lors de son dernier passage à Washington ; trop confiant, il n'a au final obtenu que l'expulsion des Etats-Unis des activistes jugés « antisémites » (en réalité antisionistes, ou simplement révoltés par le sort réservé aux Gazaouis), les manifestants étudiants étrangers propalestiniens, et absolument pas toute sa liste d'exigences, comportant une abolition immédiate totale des droits de douane pour les marchandises sionistes aux Etats-Unis, des bombardements de l'Iran, la renonciation totale de la Turquie à son protectorat de fait sur la Syrie.

Sur le plan économique, refusant un régime spécial total de franchise douanière pour l'Entité sioniste, Trump a même rappelé la générosité « extraordinaire » — c'est bien le mot ! — des Etats-Unis envers l'Entité sioniste, avec des dizaines de milliards de dollars d'aides diverses, financières et en matériels militaires, lors des dernières années. Une attitude de reconnaissance plutôt que de revendication aurait été plus pertinente de ce fait, selon lui. Netanyahu aurait été choqué de ce traitement inattendu, même si, face à un Trump de mauvaise humeur, il a été bien moins malmené que le président ukrainien Zelensky le vendredi 28 février.

Sur le dossier syrien, Trump a au contraire affirmé toute son estime pour Erdogan et son soutien à l'avancée géostratégique turque majeure en Syrie, ce qui avait décontenancé Netanyahu. Les diplomates états-uniens essaieraient d'imposer un partage d'influence entre la Turquie et l'Entité sioniste en Syrie, avec là encore des positions de départ difficilement compatibles, Netanyahu exigeant une forme de domaine réservé jusqu'à l'Euphrate, incluant Damas, concédant au plus Alep à un protectorat turc, tandis qu'Ankara exige que toute la Syrie soit incluse dans son domaine, avec l'argument, vrai, de la proximité de la nouvelle armée et du nouveau gouvernement syriens, et celui, plus discutable, de l'agrément de la majorité de la population. Néanmoins, la popularité de la Turquie en Syrie est nettement supérieure à celle de l'Entité sioniste.

La Turquie insiste sur son rôle de puissance stabilisatrice ; sans elle, la Syrie sombrerait dans le chaos complet ; cet argument, soutenable, a donc reçu l'approbation de Donald Trump.

Netanyahu devrait donc abandonner ses plans d'éclatement de la Syrie, avec un Etat indépendant druze à proximité du Golan. Mais il n'a probablement pas dit son dernier mot. Il reste vrai cependant, qu'outre le fait qu'il est bien obligé de tenir compte de l'avis des Etats-Unis, il ne peut pas intervenir massivement partout, que ce soit à Gaza, en Cisjordanie, en Syrie, au Liban, ou *a fortiori* en Iran, et ce sans mobilisation générale.

LE YÉMEN : VERS UNE NOUVELLE INTERVENTION MILITAIRE INTERNATIONALE ?

Les Houthis forment aujourd'hui le soutien militaire extérieur le plus actif à la Palestine martyrisée. Cette milice chiite yéménite tire des missiles et des drones, depuis ses montagnes du Yémen, contre l'Entité sioniste. Sur les quelques dizaines, voire quelques centaines, de tirés — et la plupart s'écrasent sur le chemin, en Arabie Saoudite ou en Jordanie, du fait de problèmes mécaniques ou parce qu'ils ont été abattus —, quelques-uns tombent effectivement sur le territoire sioniste visé, avec peu de dégâts et de victimes. L'enjeu essentiel est symbolique. Les Houthis constituent une exception majeure dans un monde arabe, champion d'un certain maximalisme théorique pour la Palestine, et purement passif dans les faits. Aussi sont-ils régulièrement bombardés par l'aviation sioniste et américaine, qui causent bien des ruines et des morts dans un pays déjà ravagé depuis plus de vingt ans par une guerre civile interminable.

Trump a dénoncé samedi 12 avril les « menaces des Houthis sur la région ». Il a promis le soutien états-uniens à la

Somalie, qu'ils seraient sur le point d'envahir. Cette accusation est aberrante. Comment les Houthis traverseraient-ils en masse la mer ? Et comment seraient-ils accueillis, arabes chiites, dans un pays somali sunnite ? Les Houthis, au plus, ambitionnent de s'emparer de l'ensemble du Yémen, qu'ils ne contrôlent qu'au tiers, certes la partie la plus peuplée, dans les montagnes arrosées de l'Arabie Heureuse des Anciens. Le pays est aujourd'hui un des plus pauvres du monde, dépourvu de grandes cultures exportatrices, et aux ressources pétrolières limitées ; il est en outre très divisé selon la religion — chiites contre sunnites, majoritaires —, les régions, les tribus, les clans, le tout étant encore compliqué par des interventions étrangères soutenant des camps antagonistes, l'Arabie Saoudite et les Emirats Arabes Unis pour les sunnites — mais pas les mêmes régions ou tribus —, l'Iran pour les chiites, soit les Houthis. Néanmoins, les chiites du Yémen, zaydites, n'appartiennent pas à la même branche du chiisme que ceux d'Iran, duodécimains. La République Islamique d'Iran s'est servie d'eux et pourrait les abandonner un jour, surtout si tel était le prix d'un accord global jugé acceptable avec les Etats-Unis.



Une rencontre Trump-Netanyahu inhabituellement tendue à la Maison-Blanche

La guerre sans fin en Ukraine

L'Ukraine est toujours hélas un champ de bataille, avec des combats qui ravagent la partie orientale du pays, principalement dans le Donbass, dans une moindre mesure dans les régions de Zaporozjje, Kharkov et Soumy. L'Ukraine est toujours bombardée par des missiles et drones russes ; un énième drame a eu lieu à Soumy le dimanche 13 avril, avec un premier bilan officiel de 34 morts et de 117 blessés, qui pourrait s'alourdir. L'armée russe continue de progresser sur l'ensemble du front, très allongé, de près de 2000 kilomètres, mais lentement, de quelques kilomètres de profondeur, et pas partout, et ce dans un pays exactement de la taille de la France. L'armée ukrainienne ne s'effondre pas pour le moment. La contre-attaque ukrainienne, menée en mars, par les formations Azov (très à droite), sur Toretsk, dans le Donbass, prise en mars par l'armée russe, a fini par être repoussée début avril, au prix de très lourdes pertes. Ce drame, prévisible, était au mieux une manifestation de la détermination et de la combativité persistante de l'Ukraine, au pire une manœuvre inavouable de politique intérieure ukrainienne, consistant à envoyer délibérément des éléments estimés

ingérables, en cas de cessez-le-feu décevant pour Kiev, se faire tuer en masse.

Les négociations, difficiles, menées directement entre les Etats-Unis et la Russie, n'ont pas abouti pour l'heure. Moscou exigerait toujours l'annexion effective de la totalité des quatre régions ukrainiennes officiellement rattachées à la Russie en septembre 2022. Washington le refuse, et propose plutôt un gel de la situation sur le terrain. L'Ukraine tient toujours une partie de ces provinces disputées, et ce au prix d'immenses sacrifices depuis trois ans. Kiev n'accepterait donc pas une évacuation volontaire, et Washington n'irait pas jusqu'à essayer de l'imposer à un pays en principe allié, et Trump n'aurait pas de majorité au Congrès pour une telle politique. Parmi les projets qui circulent, sans satisfaire vraiment aucune des deux parties, figure, en première place, celui dit « Plan Kellogg » — du nom du diplomate états-unien Keith Kellogg — : il repose sur un cessez-le-feu sur la ligne de front actuelle, sans évacuation forcée de territoires ukrainiens, et le déploiement de troupes de l'OTAN en soutien à l'Ukraine, mais à l'Ouest du Dniepr. Macron et Starmer ont promis des régiments français et britanniques,

qui fourniraient l'essentiel de la division européenne de 10 000 hommes.

Il est à nouveau question d'intervention militaire internationale contre les Houthis. Mais est-ce crédible ? Les précédentes, à partir de 2015, ont échoué. Il est peu probable que l'armée saoudienne intervienne à nouveau en masse au sol, comme de 2015 à 2023, même si ce n'est pas absolument impossible. Au mieux ou au pire, selon les points de vue, des bombardements aériens massifs, et des livraisons d'armes, pourraient permettre à des milices sunnites de faire reculer les Houthis. Mais jusqu'où ? Et sur quel projet politique ? Bien des tribus yéménites sunnites, en particulier dans l'Hadramaout, sont perméables à l'islamisme sunnite promu par Al-Qaïda, voire le Califat, ce qui ne peut qu'inquiéter les Etats-Unis, en particulier après le précédent afghan, et une alliance un peu légère dans les années 1980 avec les plus excités des insurgés islamistes contre le gouvernement, alors allié à l'URSS, de Kaboul.

Cette idée d'intervention ressemble avant tout, en l'état, à une menace plus ou moins crédible, afin de convaincre les Houthis de cesser d'eux-mêmes leurs attaques contre le trafic maritime en Mer Rouge et contre l'Entité sioniste. Peut-être aussi que les Houthis ambitionnent avant tout une reconnaissance internationale, qui pourrait leur être accordée contre un changement d'attitude. La solution à la question yéménite, pour un pays finalement artificiel formé en 1990, de la taille de la France, serait la partition du pays selon les critères religieux ou régionaux en au moins deux parties, reproduisant la division historique entre « Nord » et « Sud » Yémen — en fait plutôt Ouest et Est —, et subdivisant le Sud entre Aden au Sud-Ouest et l'Hadramaout au Sud-Est. Néanmoins, le scénario d'un pourrissement dans le temps long d'une situation critique depuis des décennies, sans solution nationale ou internationale, paraît hélas le plus probable.

Scipion de SALM.

La guerre sans fin en Ukraine

qui fourniraient l'essentiel de la division européenne de 10 000 hommes.

A l'échelle d'un conflit rassemblant plus d'un million d'hommes dans chaque camp, c'est bien peu, et nullement dissuasif pour la Russie, à moins peut-être d'un emploi de l'arme nucléaire, folie parfois confusément évoquée par Macron, et d'autant plus dangereuse que la riposte russe serait à peu près assurée. En dépit des rodomontades de Medvedev, et, selon certaines sources, sous pression chinoise à l'automne 2022, la Russie n'a pas commis la folie de lancer en premier une attaque nucléaire, mais la réplique à une frappe occidentale ne fait guère de doute. Ce positionnement à l'Ouest du Dniepr abandonnerait toutefois en cas de rupture du cessez-le-feu et de nouvelle invasion russe, scénario envisageable plusieurs mois ou années plus tard, toute la moitié orientale de l'Ukraine sise à l'Est du Dniepr. La Vallée du Dniepr représente vraiment une coupure majeure, très difficile à passer par des armées ; l'armée soviétique y était parvenue après plusieurs mois de durs combats à l'hiver 1943-1944.

S. de S.

Répression systématique de la part d'Israël



Dimanche des Rameaux

« BIEN que les chrétiens de Cisjordanie aient pu fêter hier 13 avril, le dimanche des Rameaux, déclare la Palestine Chronicle, sous le coup de restrictions strictes de la part d'Israël, des milliers d'entre eux n'ont pu entrer dans la Jérusalem occupée ».

En effet, chrétiens et musulmans doivent être munis d'un permis spécial afin de pouvoir franchir les points de contrôle militaire accédant aux sites sacrés, tels l'église du Saint Sépulchre et la mosquée Al-Aqsa. Permis requérant une carte d'identité digitale et le téléchargement d'une application téléphonique — fréquemment rejetés... D'après le Père Ibrahim Faltas, cette année,

seulement 6 000 permis ont été délivrés aux Palestiniens chrétiens de Cisjordanie, bien que la population chrétienne dans la région soit estimée à 50 000 âmes. « Pour la deuxième année consécutive, précise-t-il, la célébration de la semaine sainte est limitée à cause de la guerre, mais nos églises continueront de prier pour la paix, la justice et la liberté pour tous, en terre sainte ».

Les célébrations festives ayant été annulées, seuls prières et services religieux seront maintenus jusqu'à Pâques, au vu de l'assaut israélien mené sur Gaza, depuis le 7 octobre 2023. Gaza, où malgré les bombardements, les fidèles se sont réunis dans l'église de la Sainte-Famille et l'église orthodoxe de Saint Porphyre.

DÉCLARATION DU HAMAS

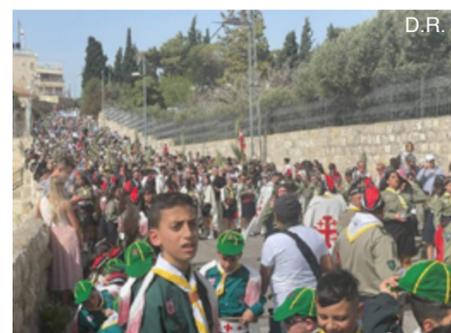
En réponse aux restrictions [imposées par Israël], le « mouvement de Résistance palestinienne, le Hamas », a publié une déclaration condamnant les actions d'Israël, relatives à une politique d'exclusion raciale exacerbée ainsi qu'à une répression systématique.

« Refuser l'accès de Jérusalem aux chrétiens de Cisjordanie, déclare le Hamas, est un autre exemple de la tentative par Israël de couper les Palestiniens de leur terre et de leurs lieux sa-

crés, en les judaïsant. Le Hamas demande donc aux églises de par le monde, de dénoncer les incessantes violations à la liberté religieuse et appelle à la communauté internationale à agir fermement afin d'en finir avec ce qu'il décrit comme une campagne brutale d'élimination du peuple palestinien et de sa cause. »

Michelle FAVARD-JIRARD.

Source : Palestine Chronicle.



Vue sur la foule de fidèles à qui l'entrée dans Jérusalem fut interdite le dimanche des Rameaux

Négation du réel, euthanasie et suicide assisté (II)

IL REVIENT aux conjurés de la vérité de jeter une lumière crue sur la poignée d'illuminés appartenant aux diverses idéologies, synarchies, cryptarchies, oligarchies électives, ploutocraties financières et compagnie qui conspirent patiemment et ardemment, plus ou moins ouvertement, afin de diriger le monde à leur guise. Demiurges aux petits pieds, ils s'imaginent avoir la capacité — de façon volontariste et quelque peu anticipée — de changer l'homme et de changer le monde. Ce qui en soi n'aurait rien de tout à fait absurde et nous sera peut-être certainement imposé quelque jour par les transformations, voire les mutations de nos environnements sous l'effet de forces biologiques ou cosmiques qui nous demeurent encore inconnues. Mais à ce nécessaire effort adaptatif que les circonstances exigeront à terme du genre humain, nos orgueilleux, atteint du syndrome scientifique du Docteur Frankenstein — ou de celui plus rustique du Golem pragois — le veulent ici et maintenant ! Et peu en importe le prix. Lénine découvrit peut-être, mais un peu tard, que le communisme ne pouvait se réduire à l'addition des soviets et de l'électrification. Entre-temps la Terreur rouge, puis la guerre civile, la famine et le bagne avaient emporté la fine fleur de ce prolétariat qu'il s'agissait de délivrer de l'oppression bourgeoise. Et l'histoire condamnée à se répéter, se répétera aujourd'hui et demain tant que la nature humaine n'aura pas pris ou repris la voie d'une évolution spirituellement ascendante.

Ainsi la culture de mort continue toujours à progresser à grands pas au fil des ans, n'étant jamais que l'une des facettes de la méta-théologie wokiste, digne successeur et continuateur du matérialisme historique — le communisme — avec ses fleuves de sang et de misères. L'histoire a changé de visage, elle s'est invertie et a falsifié les mots, aujourd'hui « la paix, c'est la guerre » [la boucherie ukrainienne par exemple et ses deux millions de victimes, morts ou mutilés auxquels l'on devrait adjoindre les millions de victimes à travers le monde des injections expérimentales des laboratoires Pfizer !], « la liberté, c'est l'esclavage » consumériste et le servage par la dette, quant à la science, le savoir et la culture, ils se sont eux fondus dans le creuset de l'idocratie⁽¹⁾. Même la *lingua franca*, d'idiome véhiculaire, se mue à présent en sabir ou en pidgin globish qui rendra bientôt (déjà) inaccessible le classicisme qui fit notre richesse et notre grandeur, en un mot notre être-au-monde.

Dans leur colossale œuvre de destruction, les classes dirigeantes occidentalisées, invariablement converties aux dogmes de la Révolution libératoire du genre Humain — la justice confondue avec l'égalitarisme et la liberté avec le droit solipsistique de jouir sans temps morts ni entraves — se sont faites les vecteurs d'un grand suicide collectif. Autolyse civilisationnelle que vicieusement elles identifient avec l'assomption d'une ère nouvelle enfin débarrassée des ténèbres obscurantistes

1. Idiocratie galopante... La gauche grand teint est prise à son propre piège de l'homme nouveau reformaté progressiste : le 12 janvier 2023, les Fondations Jean-Jaurès et Reboot publiaient un sondage consternant nous apprenant que 16 % des jeunes interrogés de 11 à 24 ans croient que la Terre est plate, proportion qui passe à 29 % chez les habitués de Tik Tok.

et arrachée à la tourbe primitive des sociétés patriarcales et hiérarchisées. Parmi celles-ci, la France, adepte du lit de Procuste social — tout ce qui ne produit ni de consommation doit être retranché — s'apprête à franchir une nouvelle étape avec le vote d'une loi relative « à la fin de vie et au droit de mourir dans la dignité » ! Notons qu'il existait déjà en Hexagone des dispositions légales permettant d'atteindre pleinement ce but, à commencer par la loi dite Leonetti promulguée le 22 avril 2005⁽²⁾.

Mais il fallait aller plus loin, plus fort, plus vite. Après l'inscription du droit sacré à l'avortement dans la Constitution républicaine — 244 000 «IVG» recensées en 2023 et 639 533 naissances en France métropolitaine, soit une grossesse sur trois —, il fallait maintenant raccourcir la vie par l'autre extrémité comme l'exige l'égoïsme de populations à la fois harassées de taxations, incitées en permanence à s'endetter [logement, vacances et véhicules soi-disant décarbonnés à crédit], abruties de publicité et vivant dans la crainte récurrente de la fin du monde [pandémies, réchauffement climatique, apocalypse nucléaire imminente avec distribution de trousse de survie contenant jeu de cartes et couteau suisse] ! Le très décadent royaume de Belgique nous a montré le chemin et son exemple nous donne à voir quel sera le nôtre. Depuis 2004, soit depuis vingt ans, la Belgique autorise l'euthanasie sans condition d'âge [de 7 à 77 ans à l'instar du *Journal de Tintin* ?]. Aujourd'hui le nombre des euthanasies (33 615 depuis 2002) ne cesse d'augmenter et les demandeurs de se diversifier. Parmi les cas spectaculaires, mentionnons le suicide de jumeaux de 45 ans le 14 décembre 2012 [certes nés sourds et voués à devenir aveugles] ou d'une femme de cinquante-six ans condamnée à la prison à perpétuité en 2008, euthanasiée seize ans jour pour jour après qu'elle eut égorgé ses cinq enfants [LeTemps.ch, 2 mars 2023].

Selon un rapport fédéral daté de janvier 2022, dans 19 % des cas répertoriés d'euthanasie [l'administration belge confesse « n'avoir pas la possibilité d'évaluer la proportion du nombre d'euthanasies déclarées par rapport au nombre d'euthanasies réellement pratiquées »], le décès des patients n'était pas en fait « attendu à brève échéance ». C'est dire que nous sommes passés des soins palliatifs et de la sédation secourable de dernière instance au suicide pour convenance personnelle... Une dérive suivie antérieurement par le divorce, puis par l'avortement. Cette dernière remarque vaut au regard du processus de dé-

2. La loi dite «loi Leonetti», première loi spécifique relative à la fin de vie, introduit l'interdiction de l'obstination déraisonnable. Tout patient est dès lors en droit de considérer qu'un traitement constitue pour lui une obstination déraisonnable et peut le refuser, même si ce refus peut avoir des conséquences vitales.

3. La loi de bioéthique du 2 août 2021 qui élargit fortement le périmètre de la procréation médicale assistée désormais accessible aux (femmes) célibataires et aux homosexuelles, a également supprimé le délai de réflexion avant la décision fatale. Pendant la discussion du projet de loi, un amendement proposait l'avortement jusqu'au 9^e mois de grossesse en cas de « détresse psychosociale ». Une légalisation discrète de l'infanticide. Non retenu dans le texte définitif, cet amendement éclaire toutefois quant aux tendances orientant le travail législatif.

300 euros — 1 an (chômeurs, étudiants, lycéens, personnes en grande difficulté, ecclésiastiques et religieux) : 150 euros — Abonnement à vie à RIVAROL : 2 000 euros.

ABONNEMENTS PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE : 16 euros par mois (il suffit de nous envoyer un IBAN et votre adresse postale).

ABONNEMENT NUMÉRIQUE 1 an : 140 euros (220 euros l'an pour l'abonnement papier et numérique couplé. S'abonner sur le site rivarol.com en réglant par carte bancaire ou virement bancaire).

ETRANGER : 1 an : 210 euros ; 6 mois : 120 euros. Supplément par avion : 30 euros pour un an et 15 euros pour 6 mois.

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande (ou indiquer l'ancienne adresse). Ecrire nom et adresse en CAPITALES.

Règlement par chèque établi sur une banque domiciliée en France, à l'ordre d'Éditions des Tuileries ou virement à notre compte : La Banque postale IBAN : FR33 2004 1000 0104 5321 9K02 048 (BIC : PSSTFR PPPA). On peut aussi utiliser notre autre compte : IBAN : FR76 1020 7001 2971 2100 3251 037 (BIC : CCBPFRPPMTG).

gradation constante de la cellule familiale⁽³⁾. Notons enfin qu'en Belgique, les médecins ne sont pas tenus de faire une déclaration officielle lorsqu'ils prélèvent un organe sur le corps d'une personne euthanasiée.

Comme pour l'avortement qui alimente un fructueux commerce d'embryons humains⁽⁴⁾, de mauvais esprits pourraient imaginer que pareillement, l'euthanasie généreusement libéralisée et promue au nom de la liberté de chacun à « mourir dans la dignité », ne finisse par alimenter le prometteur secteur des organes de substitution aujourd'hui déjà abondamment pourvu par l'Ukraine, la Palestine, le Bangladesh, etc., par des donneurs non toujours rémunérés et pas toujours volontaires.

RUPTURE ÉPISTÉMOLOGIQUE ET ANTHROPOLOGIQUE

L'extraordinaire, en ces jours d'effondrement civilisationnel, est bien le magistère de l'irrationnel qui s'impose à tant d'esprits perméables aux croyances les plus archaïques logées au tréfonds de notre cerveau reptilien. Car, certes, il est plus aisé aux esprits persuadés que la terre est extraplate, que des sauriens-tyrans à l'apparence d'hominidés sont parmi nous, que des visiteurs extraterrestres nous observent à la loupe et parfois à l'aide d'un scalpel de croire ensuite que les (indéniables) changements climatiques sont produits par les pets des vaches et les ploucs roulant au diesel, que le virus Covid est né des étreintes d'un innocent mangeur de termites — le pangolin — et d'un mammifère volant cavernicole, de croire que la Russie épuisée par sa guerre contre les États-Unis et l'Otan, va nous envahir incessamment sous peu. Plus simplement, point n'est besoin de croire au retour ou à la persistance de tous les démons qui terrorisaient nos ancêtres des forêts et des steppes primordiales ou pendant les nuits noires hivernales de nos moins lointains aïeux, pour ne pas oublier que pour l'humain superficiellement évolué, plus la fable est grossière, plus elle est énorme, mieux elle est admise et choyée.

LE RÈGNE DE L'IRRATIONALISME

Au XIX^e siècle le marxisme fut le fruit de la «démoralisation»⁽⁵⁾ des sociétés européennes, de la Révolution industrielle et du scientisme. Autrement dit, le « matérialisme historique » se voulait (aujourd'hui encore) une discipline scientifique au plein sens du mot. Science totalisante (et en outre totalitaire) de la société et de sa finalité perçue à travers l'antagonisme dialectique de la lutte des classes. S'il est exact que les classes sociales se sont souvent affrontées depuis l'Antiquité, il était évidemment erroné et même abusif d'en faire le mo-

3. Le caractère sacré de l'union du couple n'étant plus à l'ordre du jour dans les sociétés post-modernes déchristianisées, le divorce ne devrait cependant à tout le moins pas pouvoir être prononcé avant la majorité des enfants nés du mariage et à vingt et un ans. Ce qui suppose par ailleurs un échelonnement de la majorité suivant différents critères de maturité et de responsabilité sachant que sous l'Ancien Régime la majorité suivait le droit canon, soit 14 ans pour les garçons, 12 ans pour les filles.

4. En juillet 2014, le Docteur Deborah Nucatola, cadre responsable du *Planned Parenthood* (dont le *Planning Familial* hexagonal et ses hommes en ceint, est une sorte de franchise), va détailler devant de faux représentants d'une société de biotechnologie la procédure de vente d'organes de fœtus avortés, en principe pour la recherche... mais également pour l'industrie cosmétique. Les pièces détachées de fœtus sont vendues « entre 30 et 100 dollars par spécimen », mentionnant que souvent les fœtus ne sont pas extraits en un seul morceau, mais démembrés... « Nous sommes devenus très bon pour attraper les cœurs, les poumons, les foies, parce que nous savons, et nous essayons de ne pas écraser ces parties du corps » ! *Planned Parenthood* et le *Planning familial* subventionné par l'État, militent féroceusement toutes deux pour les « Droits reproductifs ». [Le Figaro, 15 juillet 2015].

5. «Démoralisation» est un autre terme pour parler de déchristianisation. Commencée en Angleterre avec le régicide Olivier Cromwell (1599/1658), lord Protecteur en 1653, et en France avec les Lumières et le régicide du 21 janvier 1793.

teur exclusif de l'évolution et du devenir des sociétés industrialisées. En effet, le marxisme suppose en premier lieu la constitution d'un prolétariat industriel, puis son organisation révolutionnaire sous la conduite de professionnels constitués en Parti, fer de lance de la Grande transformation sociale. Bref, le « matérialisme dialectique », par son rattachement revendiqué à la démarche scientifique, se situait et se situe encore dans la matrice de la pensée occidentale... d'Héraclite à Heidegger.

Or la Révolution pansexualiste et raciale woke — dont la montée en puissance s'étale sur un demi-siècle depuis les travaux d'après-guerre sur la « théorie critique » et le freudo-marxisme de l'École

de Francfort et le rapport Kinsey publié en 1948 — a consacré, en répudiant la dialectique marxiste du développement historique proprement dit, une double rupture civilisationnelle, anthropologique et épistémologique. Déjà, la loi Veil, en légalisant l'avortement en 1975 censée sauver des vies et n'être qu'un pis-aller exceptionnel⁽⁶⁾, constituait déjà une atteinte sérieuse à la tradition médicale helléno-chrétienne, cela depuis Hippocrate au IV^e siècle avant Jésus-Christ et son *Serment*, directeur des consciences et fondateur de la déontologie médicale. À présent, l'examen par l'Assemblée nationale ce 11 avril 2025, d'un texte relatif à « la fin de vie » qui doit acter « la création d'un droit à l'aide à mourir, en élargissant les cas où la substance létale pourra être administrée par un soignant », marque une cassure irrévocable entre le monde d'hier et celui qui s'annonce.

Qui ne veut mourir dans la dignité, certes ? Au reste, la loi en gestation porte mal son nom puisqu'il ne s'agit ni plus ni moins que de « suicide assisté ». Lequel introduit subrepticement l'obligation légale — comme pour l'IVG⁽⁷⁾ — faite aux médecins de commettre un acte contre la nature même de leur profession et le serment solennel d'Hippocrate, à savoir donner la mort alors que la déontologie médicale le met expressément et exclusivement au service de la vie. On voit ici que cette grande réforme sociétale — avant la *grossesse pour autrui* (GPA) et après la *procréation médicalement assistée* (PMA) pour tous — et alors que la France et l'Europe s'enfoncent dans un terrible hiver démographique, constitue une rupture majeure d'avec une tradition et un code vieux de vingt-quatre siècles. Les plus grands bouleversements interviennent souvent sans que l'on y prenne vraiment garde !

LE MONDE DES NOMADES

Rupture anthropologique donc avec vingt-quatre siècles d'éthique de la vie. Changement de paradigme qui passera vraisemblablement inaperçu de la plupart, à commencer par ceux qui voteront les textes législatifs... Et par ailleurs, plus extensivement, une rupture épistémologique avec notre entrée tout aussi discrète dans le *Métaverse* transsexualiste et transhumaniste, accessoirement raciale et uni-sexiste [néo-féminisme à prétentions matriarcales]. Dans ce métaverse à mi-chemin entre une réalité phantasmée et les vapeurs opiacées du rêve virtuel, si bien décrit en 1998 par le fumeux

6. Avec une petite moyenne de 220 000 avortements l'an, l'on arrive à 11 millions d'enfants non nés en un demi-siècle d'application d'une loi récemment constitutionnalisées.

7. La possibilité de refuser pour un médecin de pratiquer une interruption volontaire de grossesse est devenue purement formelle, pratique désormais déléguée ou étendue aux sages-femmes (décret publié au *Journal officiel* le 24 avril 2024). En principe le médecin a la faculté de faire jouer sa clause de conscience Constitutionnelle (cf. Conseil const. 23 nov. 1977) et refuser de procéder à un avortement (Article 18 du code de déontologie). Dans les faits les choses ne sont pas aussi limpides et de même que l'obligation vaccinale n'existait pas mais s'imposait à tous (mise-à-pied, congés sans solde) les entraves non réglementaires à cette liberté sont multiples : un chef de service ne peut interdire les IVG dans son service ; il ne peut que refuser de la pratiquer lui-même. Seuls les établissements de santé privés peuvent refuser toute pratique d'IVG en leur sein, mais... uniquement si « d'autres établissements sont en mesure de répondre aux besoins locaux ».



RIVAROL

19 avenue d'Italie 75013 Paris
Tél. : 06-40-87-72-79

Correspondance seulement
(Une permanence téléphonique est assurée les lundis, mardis et vendredis de 10h à 17h).

RIVAROL.COM

Rédaction : jeromebourbon@yahoo.fr
Administration : contact@rivarol.com
Hebdomadaire créé le jeudi 18 janvier 1951
FONDATEUR : René MALLIAVIN
(1896-1970)

Directeur de la publication et de la rédaction,
éditorialiste (depuis le 26 février 2010) :
Fabrice Jérôme BOURBON

E. U. R. L. « Editions des Tuileries », au capital de 51000 euros pour 99 ans, à partir du 20 mai 1949. Imprimerie : L'IMPRIMERIE 79 route de Roissy. 93290 Tremblay-en-France. — Dépôt légal : à parution — Gérant et associé : Fabrice Bourbon. ISSN n°0035 56 66.

ABONNEMENTS : 2 ans : 340 euros — 1 an : 190 euros — 6 mois : 100 euros — 3 mois : 60 euros — soutien : 250 euros — propagande :

Israël et le droit international (Partie I)

La criminalisation de la critique d'Israël aux États-Unis et en France pose un problème juridique de taille, car elle entre en contradiction directe avec le droit international que l'État d'Israël viole depuis sa naissance en 1948. Comment est-ce possible qu'un État criminel, qui refuse d'appliquer le droit international, utilise, via ses relais (associations, hommes politiques, avocats), la Justice de pays étrangers pour attaquer ceux qui le critiquent ? Les violations du droit international par l'Entité sioniste sont tellement nombreuses qu'il nous faudrait des milliers de pages pour les énumérer toutes. Nous allons ici nous limiter à quelques exemples significatifs.

L'EXISTENCE ET L'INDÉPENDANCE D'UN ÉTAT PALESTINIEN EMPÊCHÉ PAR ISRAËL

Le Comité exécutif de la conférence des dirigeants arabes de Transjordanie en appelait déjà avant la fin de la Seconde Guerre mondiale aux autorités des pays arabes pour défendre les Arabes de Palestine contre le sionisme. Un « Comité préparatoire du Congrès général arabe » se réunit ainsi à Alexandrie le 25 septembre 1944, et publia un Protocole daté du 7 octobre, qui annonce : « Une ligue des États arabes sera constituée par les États arabes indépendants qui voudront en faire partie ». Sa politique concernant la Palestine rejoint celle du Livre blanc du gouvernement britannique de 1939. Le protocole fut élaboré par les délégations syrienne, transjordanienne, irakienne, libanaise, égyptienne, auxquelles fut adjoint Musa Alami, délégué de tous les partis arabes de Palestine. Le Comité préparatoire se réunit de nouveau au Caire le 17 mars 1945, établit le texte du « Pacte (mithaq) de la Ligue des États arabes », qui fut signé le 22 mars, par les délégations des mêmes pays, et celles de l'Arabie saoudite et du Yémen, Abd al-Rahman Azzam fut désigné comme secrétaire général. Une « Résolution relative à la Palestine », en annexe, précise que « son existence et son indépendance internationales ne sauraient de jure être mise en question », d'après le statut que lui donna le Pacte de la Société des nations⁽¹⁾.⁽²⁾

LE RETOUR DES RÉFUGIÉS DE 1948 REFUSÉ PAR ISRAËL

Le 2 novembre 1947, vingt-sept jours avant l'adoption de la résolution de partage de la Palestine par l'Assemblée générale de l'ONU, Ben Gourion déclara à l'Exécutif de l'Agence juive que les Palestiniens, à l'intérieur de l'État juif, peuvent devenir une cinquième colonne, et que, si cela se produit,

1. Cahier de l'Institut d'étude de l'Orient contemporain, vol. I, pp. 7-12, avec la traduction du Protocole et p. 61 ; II, pp. 139-159, avec la traduction du Pacte. Les plénipotentiaires pour la Transjordanie furent Samir al-Rafa'i pacha, président du Conseil, Sa'id al-Mufti pacha, ministre de l'Intérieur, Sulaiman al-Nabulsi, secrétaire du Conseil des ministres.
2. Goichon, *La Jordanie réelle*, Tome I, p. 160.

« on peut soit les arrêter en masse, soit les expulser ; mieux vaut les expulser. »⁽³⁾

Avant le départ du mandataire britannique (15 mai 1948) de Palestine, les forces juives sionistes avaient déjà expulsé par la violence près de 250 000 Palestiniens⁽⁴⁾. Cette épuration ethnique fut la cause principale de la guerre qui démarra le 15 mai 1948 opposant Israël et les pays de la Ligue des États arabes venus secourir les Palestiniens.

Le comte Folke Bernadotte, médiateur de paix de l'ONU, arriva le 28 mai 1948 en Palestine. Il demanda qu'on « accepte en principe le rapatriement, à partir du 15 août, et dans une proposition fixée en consultation avec le Médiateur, de quelques-uns des réfugiés qui en expriment le désir, et particulièrement de ceux qui habitent Jaffa et Haïfa... À mon avis, [dit-il], compte tenu de toutes les circonstances, on devrait assurer à tous ces réfugiés qu'ils ont le droit de retourner dans leurs foyers. »⁽⁵⁾

Dans son rapport du 16 septembre 1948, Bernadotte propose un plan de partage établi selon « le principe de l'homogénéité et de l'intégration géographiques » et situe les réfugiés arabes sur le même plan où l'on plaçait les réfugiés juifs⁽⁶⁾.

Le lendemain, 17 septembre 1948, le groupe Stern — organisation paramilitaire sioniste dirigée par Yitzhak Shamir, futur Premier ministre d'Israël — assassina à Jérusalem Folke Bernadotte, ainsi que le colonel français André Sérot, chef des observateurs des Nations unies. Les Juifs craignaient notamment de ne plus recevoir le Neguev au terme de la mission de Bernadotte qui proposait d'intégrer le Neguev à la partie arabe⁽⁷⁾.

« En sa qualité de président de la Croix-Rouge suédoise, Bernadotte avait joué un grand rôle pour sauver des Juifs des griffes des nazis pendant la Seconde Guerre mondiale, et c'est pour cela que les dirigeants israéliens avaient accepté sa nomination comme médiateur de l'ONU. Ils ne s'étaient pas attendus à le voir tenter de faire pour les Palestiniens ce qu'il avait fait pour les Juifs quelques années auparavant. »⁽⁸⁾

On lit, entre autre, cette règle dans les principes établis en 1946 lors de la création de l'Organisation internationale pour les réfugiés : « La tâche essentielle, en ce qui concerne les personnes déplacées, consiste à les encourager à retourner promptement dans leur pays d'origine et à aider leur retour [...] »⁽⁹⁾

Le « droit de rapatriement » est l'un des sept postulats fondamentaux sur lesquels Bernadotte établit ses « Conclusions concrètes » qui précisent le droit international : « i) Le droit des réfugiés arabes à regagner leurs foyers en territoire sous contrôle juif le plus rapidement possible devrait être proclamé par les Nations

3. Archives sionistes centrales, compte rendu 45/1, 2 novembre 1947.

4. Ilan Pappé, *Le nettoyage ethnique en Palestine*, Fayard, 2008, Préface.

5. Amélie Marie Goichon, *La Jordanie réelle*, Tome I, G.-P. Maisonneuve et Larose, 1967, p. 291.

6. Document A/648.

7. A.-M. Goichon, *op. cit.* p. 217.

8. Ilan Pappé, *Le nettoyage ethnique en Palestine*, Chapitre 7.

9. Amélie Marie Goichon, *La Jordanie réelle*, Tome I, p. 292.



Unies, et le rapatriement de ces réfugiés, leur réinstallation et leur relèvement économique et social ainsi que le paiement d'une indemnité suffisante pour les biens de ceux qui auraient décidé de ne pas revenir; devraient être contrôlés et facilités par la Commission de conciliation des Nations Unies [...]

Ce texte est à l'origine de la Résolution que l'Assemblée générale des Nations Unies vota le 11 décembre 1948, à sa troisième session. Le paragraphe 11 de la Résolution 194 (III) dit ceci : « Décide qu'il y a lieu de permettre aux réfugiés qui le désirent, de rentrer dans leurs foyers le plus tôt possible et de vivre en paix avec leurs voisins, et que des indemnités doivent être payées à titre de compensation pour les biens de ceux qui décident de ne pas rentrer dans leurs foyers et pour tout bien perdu ou endommagé lorsque, en vertu des principes du droit international ou en équité, cette perte ou ce dommage doit être réparé par les Gouvernements ou autorités responsables.

Donne pour instructions à la Commission de conciliation de faciliter le rapatriement, la réinstallation et le relèvement économique et social des réfugiés, ainsi que le paiement des indemnités. »

Israël a empêché, par la force et la répression, le retour des réfugiés palestiniens chez eux. Aujourd'hui, 75 % des Gazaouis sont les enfants et petits-enfants de ces réfugiés dont le retour a été empêché par Israël.

VIOLATION PERMANENTE DE LA RÉOLUTION 242

Après la guerre de Six Jours de juin 1967, le Conseil de Sécurité de l'ONU adopte le 22 novembre 1967 la résolution 242 qui se fonde sur trois principes : le retrait des forces israéliennes des territoires occupés en juin 1967 ; la reconnaissance de la souveraineté, de l'indépendance politique de chaque État, de l'intégrité territoriale et du droit de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues ; le « règlement du problème des réfugiés »⁽¹⁰⁾.

L'Égypte, le Liban et la Jordanie acceptent la 10. Jean-Claude Lescure, *Le conflit israélo-palestinien en 100 questions*, Tallandier, 2018, p. 148.

résolution, et la Syrie — dont le Golan est toujours occupé par Israël — la rejette. L'OLP⁽¹¹⁾ (Organisation de libération de la Palestine) critique la résolution car elle ne mentionne pas le droit à un État et réduit la question palestinienne au sort des réfugiés ; de plus, elle oublie le droit au retour affirmé par la résolution 194 de 1948.

Depuis 1967 et jusqu'à nos jours, Israël refuse d'appliquer la résolution 242.

En octobre 1974, au sommet arabe à Rabat, les chefs d'États arabes rejettent tout accord de paix séparé avec Israël et affirment le droit du peuple palestinien au retour, à l'autodétermination, sous la direction de l'OLP (Organisation de libération de la Palestine) qui est reconnue comme « le seul et légitime représentant du peuple palestinien »⁽¹²⁾ sur tout territoire libéré. Le roi Hussein de Jordanie est ainsi officiellement dessaisi, au profit de l'OLP, de toute responsabilité sur la Cisjordanie.

Le 13 novembre 1974, Yasser Arafat est reçu à l'assemblée générale de l'ONU où il appelle à la pacification du conflit. L'OLP est reconnue par l'ONU comme seul représentant du peuple palestinien et a désormais le statut d'observateur.

Le 22 novembre, dans sa résolution 3236, l'Assemblée générale de l'ONU reconnaît aux Palestiniens le droit à l'autodétermination, le droit à l'indépendance et à la souveraineté, le droit au retour.

En 1976, le Conseil de sécurité accueille l'OLP à ses débats « avec les mêmes droits que ceux conférés à un État membre »⁽¹³⁾.

Parallèlement, la résolution 3379 de l'ONU (adoptée par 72 voix pour, 35 contre et 32 abstentions) déclare que « le sionisme est une forme de racisme et de discrimination raciale ». L'Assemblée générale annule en décembre 1991 la résolution 3379 par 111 voix pour contre les 25 voix des États arabes et musulmans. « Le sionisme n'a pourtant pas changé entre les deux dates, c'est la conjoncture politique qui s'est modifiée, mais elle n'a pas remis en cause le statut de l'OLP »⁽¹⁴⁾.

ANNEXIONS ILLÉGALES DE JÉRUSALEM-EST ET DU GOLAN

Après la guerre d'octobre 1973 opposant Israël à la Syrie et à l'Égypte, des négociations sont menées et des accords sont trouvés entre Tel-Aviv et Le Caire. Les accords de paix avec l'Égypte sont négociés par un gouvernement israélien likoudnik (extrême droite) dirigé par Menahem Begin (Premier ministre du 21 juin 1977 au 10 octobre 1983) qui est un radical intransigeant. Menahem Begin, à peine arrivé au pouvoir, « multiplie les signes forts en se rendant immédiatement à la colonie d'Eilon More, à proximité de Naplouse, considérée jusque-là comme illégale. Il annonce qu'il y aura de nombreux Eilon More sur la terre d'Israël libérée. Il fait interdire dans l'usage de l'administration et des médias officiels les termes comme Cisjordanie, remplacé par Judée-Samarie, et celui de Palestiniens, définis comme « les Arabes de la terre d'Israël » (donc étrangers). Il déclare à la presse internationale qu'Israël n'a pas à annexer ce qui lui appartient de droit. Il peut envisager des concessions sur le Golan et le Sinaï, mais non sur la terre d'Israël. »⁽¹⁵⁾

L'une des premières décisions du gouvernement de Begin est de bombarder la ville importante du Liban-Sud, Nabatiyé à la fin juin 1977, faisant plusieurs dizaines de milliers de réfugiés.

Ayant neutralisé la gênante Égypte qui représentait une menace militaire et un soutien de premier ordre à la résistance palestinienne, Israël annexe en juillet 1980 Jérusalem-Est, et Jérusalem est déclarée « capitale éternelle du peuple juif ». En décembre 1981, Israël annexe le Golan syrien.

Le Conseil de Sécurité de l'ONU adopte une résolution qui considère la décision israélienne nulle et non avenue. « Cette résolution, comme tant d'autres, sera ignorée par les Israéliens »⁽¹⁶⁾.

(À suivre).

Jean TERRIEN.

11. Créée le 28 mai 1964, l'OLP est composée du Fatah, du Front populaire de libération de la Palestine et du Front démocratique pour la libération de la Palestine.

12. « Les décisions du sommet arabe à Rabat », Association France Palestine Solidarité. <https://www.france-palestine.org/Les-decisions-du-sommet-arabe-de>

13. Jean-Claude Lescure, *Le conflit israélo-palestinien en 100 questions*, p. 199.

14. Jean-Claude Lescure, *Le conflit israélo-palestinien en 100 questions*, p. 200.

15. Henry Laurens, *La Question de Palestine Tome quatrième*, Fayard, 2011, p. 609.

16. Hussein Ali, *La faillite du monde arabe*, Astrée, 2016, p. 127.

Négation du réel, euthanasie et suicide assisté (II) (suite)

graphomane et gourou Jacques Attali — conseiller de Mitterrand/Sarkozy/Hollande et parrain [introduceur dans le circuit] du novice Macron, ancien directeur de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, etc. — dans son *Dictionnaire du XXIe siècle* [p.118] : « Tout humain deviendra un être sans père ni mère, sans antécédents, sans racines ni postérité, nomade absolu. Chacun aura le droit de former simultanément plusieurs couples. Polygamie et polyandrie redeviendront la règle. Il deviendra licite d'avoir, avec un « clonimage », toutes les relations sexuelles interdites à un être humain. On autorisera même aux amateurs des relations avec des clonimages de mineurs si l'on peut s'assurer que cela ne requiert ni ne suppose la participation d'aucun enfant réel. Onanisme et nomadisme. Onanodisme ».

Tout un programme ! On comprend mieux pourquoi, avec de tels visionnaires aux commandes de la Nation, celle-ci chavire sans rémission prévisible et glisse en silence au creux de l'abîme. Reste que le sieur Attali a su anticiper avec une certaine justesse

le monde où nous entrons maintenant de plain-pied et qui ressemble furieusement aux larges et douille sentiers menant aux enfers...

Petit retour sur la grande réforme sociétale en préparation, le suicide assisté, apothéose des deux quinquennats de Macron. Là encore M. Attali était un poil en avance sur son temps et nous prévoit un avenir radieux, un peu à la façon d'un Klaus Schwab, président du Forum économique mondial [Forum de Davos]. Citations : « ... du point de vue de la société, il est bien préférable que la machine humaine s'arrête brutalement plutôt qu'elle [ne] se détériore progressivement ... l'euthanasie sera [ainsi] un instrument essentiel de nos sociétés futures... la liberté fondamentale, c'est le suicide » ... « Dans une société capitaliste, des machines à tuer, des prothèses qui permettront d'éliminer la vie lorsqu'elle sera trop insupportable, ou économiquement trop coûteuse, verront le jour et seront de pratique courante. Je pense donc que l'euthanasie, qu'elle soit une valeur de liberté ou une marchandise, sera une

des règles de la société future » [Entretiens avec Michel Salomon, *L'Avenir de la vie*, 1981].

Avortement, commerce des fœtus, grossesse pour autrui et marchandisation de la procréation, commercialisation du suicide assisté et vente de cadavres à la découpe, nous arrivons précisément au cœur du désastre, dans un monde d'où la logique aristotélicienne du tiers exclu — être et non-être sont exclusifs l'un de l'autre — est avantageusement remplacée par « l'en même temps ». Métaverse où hommes et femmes deviendront interchangeables, tous sexes confondus. Monde où il devient fortement question de laisser s'éteindre, se dissoudre puis disparaître une race blanche devenue sénile, entre autres parce que ses « valeurs » sont catégoriquement et primitivement incompatibles avec celles du monde nouveau, inclusif, diversitaire destiné à voir prospérer une Humanité déconstruite et renouée, androgyne, électroniquement pucée et augmentée.

Léon CAMUS.

Bruno HIROUT : “Pourquoi nous fondons le Mouvement national-catholique”

En cette année 2025, dans la foulée de la disparition de Jean-Marie Le Pen (1928-2025) le 7 janvier dernier, nous nous proposons, afin de faire le point et d’y voir plus clair sur la pensée, la stratégie et les objectifs des uns et des autres face à cette nouvelle donne, d’interviewer sans aucune exclusive ni aucun parti pris les actuels dirigeants des différents mouvements et groupements français se réclamant peu ou prou du nationalisme et que les grands media classent à l’extrême droite. Ainsi, après avoir interrogé Alain Escada, président de Civitas international le 15 janvier dernier, puis Alain Soral, président d’Egalité et Réconciliation le 22 janvier, puis Roberto Fiorini, membre de la direction de Terre & Peuple le 9 avril, et avant de donner la parole d’ici peu à Thomas Joly, président du Parti de la France et à Yvan Benedetti, président des Nationalistes, nous interviewons cette semaine Bruno Hirout, ancien secrétaire général du Parti de la France (PDF), président et cofondateur d’un nouveau groupement politique, le Mouvement National-Catholique (MNC), qui a été porté sur les fonts baptismaux au début du printemps.

RIVAROL : Auriez-vous l’amabilité de nous présenter les fondements et les objectifs du Mouvement National-Catholique (MNC) que vous venez de fonder et que vous présidez ?

Bruno HIROUT : Le Mouvement National-Catholique est une organisation politique, nationaliste et catholique, ayant pour but la restauration en France de l’ordre social chrétien. Néanmoins, réalistes et ancrés dans la réalité du XXI^e siècle, nous ne sommes pas une secte de puristes excommuniés tous ceux qui ne veulent pas immédiatement rétablir le règne social du Christ : au contraire, pour défendre le bien commun de notre nation, nous sommes disposés à collaborer avec ceux qui, même s’ils ne partagent pas toutes nos idées, œuvrent dans le bon sens.

R. : Quelle nécessité a motivé, selon vous, la création d’un tel mouvement, dans un paysage de la droite nationale que d’aucuns jugeraient déjà fort encombré ?

B. H. : Il s’agit de défendre nos idées. D’abord, aussi “chargé” que soit en apparence le paysage de la droite nationale, il devient plus clairsemé lorsque l’on enlève tous les mouvements qui, notamment depuis le fameux 7 octobre 2023, se sont fourvoyés dans le national-sionisme et professent que le seul véritable danger pour notre pays est celui de l’islamisation. Évidemment, il n’est pas question de laisser une religion fausse et

étrangère dominer notre pays, mais on oublie un peu facilement que sa présence en France n’est qu’une conséquence de la politique d’immigration poursuivie depuis plusieurs décennies par nombre de ceux qui, aujourd’hui, crient contre « l’islamo-fascisme » obscurantiste, antisémite, homophobe ou que sais-je de plus : nous ne serons pas les mercenaires de la république sioniste, maçonnique et décadente. Si l’islam parvient à séduire aujourd’hui certains de nos compatriotes, n’est-ce pas surtout à cause du vide spirituel de la société libérale, matérialiste et athée, ou encore de la vision ethno-masochiste de l’histoire de France inculquée dans l’éducation nationale et qui n’encourage guère à aimer son

pays et sa tradition spirituelle ?

Ensuite, si l’on met de côté la droite “cashier”, aucun mouvement, surtout depuis la dissolution de Civitas, ne présentait clairement une ligne avant tout catholique. Nous ne sommes pas spécialement royalistes, bien que nous ne soyons pas hostiles par principe à la monarchie bien sûr : l’expérience nous apprend que l’on peut avoir d’excellentes républiques (Salazar, Garcia Moreno, Dollfuss, Mgr Tiso...) et de très mauvaises monarchies, même avec des descendants de Louis XIII ou de Louis XIV (voyez l’Espagne, où ce sont les Bourbons qui ont liquidé toute l’œuvre salutaire du général Franco), sans compter qu’à l’heure actuelle, une restauration monarchique semble plus qu’improbable en France et qu’aucun prétendant ne paraît pour l’instant avoir vraiment l’envergure pour cela.

Nous sommes nationalistes, mais notre nationalisme n’est pas positiviste à la manière de celui de Barrès ou de Maurras (même si nous reconnaissons évidemment tous leurs mérites et leur apport doctrinal, mais non sans droit d’inventaire) ; notre notion catholique et thomiste du bien commun ne se contente pas de bonnes institutions, d’une bonne diplomatie et d’une bonne économie : pour changer la société, nous voulons changer l’homme, la « révolution des âmes » chère à Léon Degrelle.

Enfin, notre spécificité par rapport à d’autres mouvements catholiques est que nous n’hésitons pas à défendre la race blanche. En effet, la Providence a voulu que ce soient les Européens blancs qui répandent le christianisme à travers le monde ; nous devons être fiers de cette œuvre civilisatrice, de notre glorieux héritage, et ne rien céder au racisme anti-blanc qui, toujours, tôt ou tard, s’en prend aussi logiquement au christianisme. En tant que catholiques, comme en tant que Français, nous devons donc défendre notre race et revendiquer la fierté d’être blancs.

R. : Quelle est, selon vous, la vision catholique et nationale que votre mouvement entend promouvoir et incarner ?

B. H. : La doctrine sociale traditionnelle de l’Église, tout simplement. Comme le disait saint Pie X : « On ne bâtit pas la cité autrement que Dieu, ne l’a bâtie, on n’édifiera pas la société si l’Église n’en jette les bases et n’en dirige les travaux ; non, la civilisation n’est plus à inventer, ni la cité nouvelle à bâtir dans les nuées. Elle a été, elle est ; c’est la civilisation chrétienne, c’est la cité catholique. Il ne s’agit que de l’instaurer et de la restaurer sur ses fondements naturels et divins. »

R. : Quelles sont les grandes références historiques et doctrinales que vous revendiquez — qu’il s’agisse de la contre-révolution, du catholicisme social, des nationalismes du XX^e siècle, du rexisme, ou d’autres courants apparentés ?

B. H. : Le catholicisme anti-libéral et intransigeant du XIX^e et du début du XX^e siècle (Mgr Gaume, dom Guéranger, Louis Veuillot, Mgr Delassus, Mgr Jouin...), de grandes personnalités catholiques et françaises comme Albert de Mun, Édouard Drumont ou Philippe Henriot, la Révolution nationale du maréchal Pétain, cela va sans dire, le rexisme de Léon Degrelle, le national-syndicalisme espagnol ou la « démocratie organique » de Salazar, sont les références historiques et doctrinales naturelles pour un national-catholique, sans compter évidemment le magistère de l’Église.

R. : Quels sont, pour vous, les adversaires idéologiques majeurs — les « bêtes noires » avérées ou latentes — que vous identifiez dans l’ordre contemporain (libéralisme, communisme, individualisme, modernisme, etc.) ?

B. H. : Le marxisme sous toutes ses formes et dans ses différents rejets — antiracistes, écologistes, féministes, LGBT, etc. —, le matérialisme athée et la secte maçonnique qui l’inspire, le lobby talmudique et sioniste, mais aussi, n’en déplaise à certains, le libéralisme dans toutes ses facettes (y compris économique) et le transhumanisme, nouvelle tentation luciférienne empreinte de démesure, constituent nos ennemis politiques les plus acharnés.

R. : Quel regard portez-vous sur l’actualité nationale et internationale, à l’aune de vos principes et de votre engagement ?

B. H. : Il faut savoir, au milieu du flot continu d’informations et de l’agitation des réseaux sociaux, garder la tête froide et juger les choses telles qu’elles sont et non telles que l’on voudrait qu’elles soient. Face à ce que les médias nomment le « phénomène populiste », nous nous gardons de deux écueils : les puristes systématiquement pessimistes et finalement désespérés et les “groupies” réagissant

envers le RN ou Reconquête en France, Trump, Poutine, Meloni, Orban à l’étranger, comme des fans d’une star (ou les disciples d’un gourou) et ne tolérant pas la moindre réserve. Par exemple, la récente élection de Donald Trump en Amérique était évidemment une bonne nouvelle au moins dans le sens où elle équivalait à une défaite de ces ignobles démocrates américains ; depuis son investiture, l’on a pu à la fois se réjouir de certaines mesures (pro-vie, anti-LGBT) et en déplorer d’autres (sionistes, transhumanistes) : les deux existent, sont réelles et ont des conséquences, on ne peut donc ignorer ni les unes ni les autres.

En France, il est clair qu’aucun des partis médiatisés et représentés dans les assemblées ne nous convient vraiment. Au-delà des étiquettes, nous devons voir néanmoins la valeur concrète que peut avoir tel élu à tel poste, et on constate que certains LR sont incontestablement meilleurs ou moins nuisibles d’un point de vue national-catholique que certains RN. Nous ne sommes pas adeptes de la politique du pire, car nous sommes des Français, vivant et travaillant en France : si on favorise le pire au nom d’un certain “accélérationnisme” révolutionnaire, ce sont nous et nos familles qui le paieront. Dans une élection, l’élu sera forcément l’un des candidats, et s’il y en a un moins nuisible que l’autre, il est normal de voter pour lui afin de battre son adversaire ; cela n’équivaut absolument pas à un soutien inconditionnel à toutes ses positions ni à ses actions futures.

C’est en nous efforçant d’appliquer ces principes, ayant toujours en vue le bien commun de notre nation, que nous prendrons parti lors des différents événements politiques à l’avenir.

R. : Quelle organisation interne préside actuellement à la vie du Mouvement National-Catholique (MNC), et quelles évolutions structurelles envisagez-vous à moyen terme ?

B. H. : Le Mouvement National-Catholique est naturellement structuré autour de ses membres fondateurs qui en forment le Bureau exécutif :

Bruno Hirout, président ;
 Quentin Douté, secrétaire général ;
 Florian Rouanet, porte-parole ;
 Guillaume Aguilé, chargé des relations avec la presse et les autres organisations politiques.

Les évolutions naturelles à court terme seront l’élection d’un Conseil national et d’un Bureau politique, dès lors que les bonnes volontés ayant pris connaissance de la naissance du Mouvement National-Catholique l’auront rejoint et auront exprimé leur envie de faire vivre le national-catholicisme sur la scène politique française.

R. : Par quels moyens les personnes désireuses de vous rejoindre ou d’en savoir davantage peuvent-elles entrer en contact avec votre mouvement ?

B. H. : Pour contacter le Mouvement National-Catholique, il suffit de se rendre sur son site internet : <https://www.national-catholicisme.fr>. Ou de s’adresser directement à : contact@national-catholicisme.fr.

Propos recueillis par Jérôme BOURBON.

Le Panthéonisé le plus Badinter ...

Le 9 octobre 2025, date anniversaire de l’abolition de la peine de mort (9 octobre 1981) — pour les assassins, pas pour les innocents ! —, la charogne de l’avocat le plus Badinter sera donc transférée à la grande voirie qu’est devenue l’église Sainte-Geneviève, aujourd’hui le Panthéon, comme l’annonçait RIVAROL le 14 février 2024. La présence de quelques vieux braves de l’Empire ou de quelques éminents hommes de sciences, qu’on ferait bien de transférer ailleurs avant que le temps ne se gâte, ne doit pas faire oublier combien les dernières entrées sont une insulte à la France, une véritable inversion des valeurs. Après les disciples de Staline (le couple Manouchian), la génocidaire qui a envoyé plus de dix millions de bébés français au four crématoire (Simone Veil), le conchieur du drapeau français (Jean Zay), voici donc l’ami des assassins.

Le commissaire divisionnaire Maurice Signolet, auteur de *La police ne peut plus rien pour vous*, déclare ainsi : « Quand j’entends que Robert Badinter va bientôt entrer au Panthéon, ça me rend fou ! Il est l’un des principaux responsables du marasme dans lequel on se trouve aujourd’hui ! ». Il est vrai que Badinter, ce n’est pas que l’abolition de la peine de mort : c’est aussi la dépénalisation de l’homosexualité (1982), texte déposé à l’Assemblée par Zeïza Taïeb, alias « Gisèle Halimi », l’avocate des criminels contre l’humanité du FLN, porte ouverte qui devait amener dans son sillage la légalisation de la pédophilie mais celle-ci fut retardée pour cause d’affaire Dutroux (elle revient sur le tapis dans le sillage des trans). Rappelons simplement que le cabinet Badinter a défendu à Grasse le pédophile Jean-Luc Barsotti qui prostituait les gamins

de son école de danse, suite au suicide de l’un d’entre eux. Une note de Yves Bertrand datée du 2 septembre 1996 déclarait que Monique Lang se rendait au centre pour fournir son mari. En tout cas, l’équipe Badinter était efficace : l’affaire fut étouffée et Barsotti relaxé. Mais comme cela n’implique pas l’Église mais la synagogue, ça ne risque pas de ressortir... On doit également à Badinter d’avoir fait échapper à la peine capitale un monstrueux assassin d’enfant, Patrick Henry qui, le 30 janvier 1976, avait enlevé et tué par pur sadisme un garçonnet de sept ans, Philippe Bertrand. Dans sa plaidoirie Badinter ne s’intéressait qu’au sort de l’assassin d’enfant, non à sa victime et à la douleur de la famille.

Badinter, c’est également l’hypocrisie faite homme, adversaire de la peine de mort, mais pas pour tout le monde. Nous avons vu en son temps sa collaboration avec le régime de Ceausescu. Il manifesta son regret de ne pas avoir été l’avocat de l’assassin juif Herschel Grynszpan, qui a « tué pour une bonne cause ». Bien entendu, il s’est fait une joie de défendre des assassins comme Bontemps (qui a égorgé dans d’atroces souffrances une jeune infirmière stagiaire en prison) mais aurait refusé de défendre l’officier de police Klaus Barbie, pourtant un quasi-collègue (Barbie a été retourné par le NKVD en 1943, ce qui explique l’affaire Aubrac...). La haine rabi(ni) que de Badinter, c’est Robert Faurisson qui en parle le mieux : « Je l’ai aussi vu de près lorsque, le 12 mars 2007, portant soudain son visage à quelques centimètres du mien, R. Badinter, les traits déformés par la haine, m’a soufflé à la face les derniers mots de sa déposition. A la sortie du prétoire, deux jeunes femmes l’ont interviewé et

filmé, puis elles m’ont interviewé et filmé à mon tour. Notre humaniste s’est porté vers elles pour leur jeter à la figure qu’on n’a pas le droit de donner la parole à un “négationniste”. Les jeunes femmes — elles en ont fait la confiance autour d’elles — ont été suffoquées par la haine et la fièvre de l’homme qui venait de les interpeller ainsi publiquement. »

Dans le courrier des lecteurs de votre hebdo préférentiel en date du 21 février 2024, Hubert de Mesmay rappelait qu’en 1987 leur fille, Judith Badinter, avait été recherchée par toutes les gendarmeries de l’Oise suite à une “fugue”, ce qui n’était pas d’ailleurs proprement le cas, puisqu’elle était majeure. Elle fut retrouvée la nuit suivante à Paris, « affaire privée d’ordre sentimental », à savoir une liaison avec un jeune du FN, fait fort mal vu par le paragon de tollé rance qu’était papa. Notons que « le RN n’est pas le bienvenu à la cérémonie de Panthéonisation ». La vraie sanction, cela aurait été de les contraindre d’y venir... L’occasion faisant le larron comme dirait Dismas en cette Semaine Sainte, rappelons que Robert Badinter a laissé une veuve, Elisabeth Bleustein-Blanchet, autre symbole des autorités d’occupation. Témoin de mariage de Dominique Strauss-Kahn avec Anne Schwartz “Sinclair”, elle complète bien son mari. Sa phrase la plus symbolique est : « Le lien érotique entre la mère et l’enfant ne se limite pas aux satisfactions orales. C’est elle, qui, par ses soins, éveille toute la sensualité, l’initie au plaisir, et lui apprend à aimer son corps. La bonne mère est naturellement incestueuse et pédophile. »

Un fidèle lecteur de RIVAROL m’a fait ce rappel bien utile : comme Badinter, ce n’est pas seulement l’abolition de la peine de mort, Simone Veil,

ce n’est pas que l’avortement. Comme la banane de la publicité de 1983, elle mange la société par les deux bouts, tout comme le colonel de réserve De Gaulle d’ailleurs. Dès 1962, ce dernier commençait la colonisation de la France, passant de l’Algérie française à la France algérienne, avec 250.000 colons algériens arrivant annuellement dans le sillage des Pieds-Noirs chassés. Fraîchement arrivé à la Présidence en 1974, dans une France impactée par le premier choc pétrolier, Giscard veut expulser 300.000 Algériens. Veil fait alors un chantage à la démission, qui sera efficace. Après tout, si la première visite privée de Giscard une fois à l’Élysée fut pour Rockefeller, ce n’était pas pour parler chasse ou jouer au Scrabble. Mais Veil ira encore plus loin : avec ses coreligionnaires Stasi et Stoléro, elle va arracher le cataclysmique « regroupement familial ». Homme faible, Giscard cédera sur cela comme sur le reste. Avec Badinter, Veil forme un couple démoniaque, échafaudant à eux deux le génocide silencieux des indigènes. Pendant que Veil poussait aux lois contre « la discrimination », Badinter censurait les lois sur l’immigration après avoir favorisé le bradage de la nationalité française aux colons. La reine de l’aiguille à tricoter liée au roi du détricotage...

Inversion des valeurs disais-je en début d’article. Au Panthéon, pas d’Alexis Carrel, pas d’Honoré d’Estienne d’Orves, pas d’Agnès de La Barre de Nanteuil, pas d’Albert Roche, pas d’Antoine de Saint-Exupéry. Et au fond, tant mieux. Ce serait cruel de leur imposer un tel voisinage. Le Panthéon est un pâle plagiat de la nécropole royale de Saint-Denis. Mais comme pourrait dire un dicton d’almanach de jadis : « Qui s’incruste à la sainte Brigitte dégage à la saint Calixte »...

Henri de FERSAN.

Pâques, fête de l'espérance

Nous republions intégralement dans notre édition pascale ce très bel article déjà paru dans RIVAROL il y a quelques années à l'occasion de la Semaine Sainte et de Pâques et que nous devons à notre ami Michel Fromentoux, né le 9 juin 1943 à Annonay et qui, depuis son grave accident cérébral survenu il y a quatre ans, le mardi 27 avril 2021, à son domicile parisien, est désormais au Brémien Notre-Dame, l'EPHAD normand administré par la FSSPX. Cet article émouvant évoque avec sincérité, tendresse et nostalgie son enfance ardéchoise, à une époque où la foi et la pratique religieuses étaient encore fort répandues. Ce monde a hélas été englouti par la modernité dévastatrice, le modernisme triomphant et l'apostasie universelle, 51 % des Français, selon une enquête récente, se déclarant désormais athées, le mariage se dissolvant dans le Pacs et la majorité absolue des naissances se faisant aujourd'hui hors union matrimoniale tandis que toutes les perversions morales et sexuelles, y compris les plus inimaginables, se développent, sont encouragées au plus haut niveau et protégées de la critique par des lois d'exception iniques et infâmes. Cet article de notre ami — qui collabora régulièrement, et avec beaucoup de talent, à RIVAROL et à *Écrits de Paris* pendant près de dix ans, de 2012 à 2021 — aujourd'hui totalement hémiplégique du côté droit (il est en fauteuil roulant et ne peut se servir de sa main droite), est un témoignage magnifique et authentique de ce que fut, jusqu'à la fin des années cinquante du siècle dernier, un monde encore catholique, une France où, dans les campagnes et les petites villes tout au moins, on gardait encore la foi, l'amour de Dieu et de l'Église, l'attachement sincère à des traditions si anciennes, si belles, si profondes, si vénérables, si puissantes et si enthousiasmantes. Il nous paraît utile de publier ce témoignage pour que les jeunes générations qui n'ont pas connu ce monde aujourd'hui disparu sachent ce qu'était leur pays à une époque, finalement pas si lointaine, où la foi et les mœurs étaient encore largement chrétiennes et où le wokisme, le LGBTisme et la révolution de Vatican II n'avaient pas encore produit dans la société, dans les cerveaux, dans les cœurs et dans les âmes, leurs horribles métastases.

Jérôme BOURBON.

J'AI DÉJÀ évoqué, à l'intention de mes lecteurs, les souvenirs enchantés que je garde des très saints jours de la Semaine sainte au temps de mon heureuse petite enfance ardéchoise, il y a fort longtemps. Comme je plains les enfants d'aujourd'hui qui vivent dans un monde laïcisé à outrance, à qui l'on s'obstine à arracher de leurs cœurs tout merveilleux et qu'on appauvrit ainsi d'une si belle puissance de rêve et d'espérance ! Déjà, l'appellation des vacances de printemps au lieu de vacances de Pâques, ne peut pas leur donner le sentiment que nous vivons ce jour-là la fête essentielle et la plus belle de l'année : ils sont en voyage quelque part en France ou à l'étranger, sollicités par mille plaisirs qui ne peuvent que les détourner de la prière et de la méditation.

Tous les ans, malgré mon grand âge, quand je vois approcher, en des jours printaniers, la très sainte fête de Pâques, revivent en moi mille souvenirs de ma très lointaine enfance ardéchoise. Je vous propose aujourd'hui, cher lecteurs, de partager une nouvelle fois avec moi mes souvenirs des temps heureux, ou que, du moins, je croyais tels, des années 1950... La date elle-même de Pâques était une surprise. Avec mes camarades de classe, nous la repérions sur le calendrier dès la fin de l'année précédente, et nous savions s'il fallait se préparer à un second trimestre long et exténuant, qui serait suivi d'un troisième trimestre plus court et des grandes vacances précoces, ou s'il fallait au contraire se réjouir d'un second trimestre court, avant d'entamer un dernier trimestre studieux sous les premières chaleurs de l'été. On ne parlait pas, à l'époque, de « rythmes scolaires », et l'on n'avait pas besoin de « pédagogues » spécialisés dans le découpage de l'année en tranches uniformes, égalitaristes et bêtement monotones : on vivait alors avec le temps du Bon Dieu, avec les imprévus de l'ordre naturel, avec l'alternance chaotique de gros efforts et de moments de détente, et cela donnait tout son charme à la vie scolaire, laquelle était un véritable apprentissage de la vie des grandes personnes dont les horaires ne sont jamais programmés absolument. Donc, le trimestre

s'achevait le jour de Pâques, sommet de l'année liturgique, jour le plus beau, jour de la victoire de la vie sur la mort ; et nous allions à l'école toute la Semaine sainte afin de suivre intensément les cérémonies magnifiques de ces temps bénis. Aujourd'hui les familles sont bien souvent en « vacances de printemps » à ce moment-là et ratent l'occasion de se ressourcer dans des réflexions essentielles ; faut-il s'étonner qu'un peuple que l'on cherche à étourdir toute l'année soit si fragile quand surviennent des temps de crise et si prompt à tendre l'oreille à tous les propagandistes du dévergondage intellectuel et moral ? Depuis que Pâques n'est plus dans Pâques, comme Rome n'est plus dans Rome, l'école officielle ne laisse à nul enfant, à nul maître, à nul parent la liberté de méditer sur ce qui est pourtant essentiel dans la vie : nos fins dernières...

LES RAMEAUX : QUAND LA VÉGÉTATION CHANTE LA GLOIRE DE DIEU

Je me souviens que tout commençait le dimanche des Rameaux, jour où, autour de l'église toute neuve de Notre-Dame d'Annonay, cela sentait si bon le laurier, l'olivier et le buis. J'aimais cette odeur puissante et végétale qui flottait dans la grand' nef où chacun portait sa branche et où l'on participait vraiment avec toute la nature à la gloire de Dieu, pendant que la chorale chantait *Hosannah in excelsis* ! C'était vraiment une préfiguration du Paradis où Dieu attend les justes à la fin des temps... Et notre vieux curé donnait lentement, saintement, sa paternelle bénédiction sur ces branches si allégrement agitées. J'avais alors environ quatre ou cinq ans, et c'est un souvenir plus profane que je voudrais évoquer ici. J'avais au poing, comme tous les autres enfants, un énorme laurier avec des rubans de couleurs attachant gâteaux, chocolats et pantins — c'était la coutume d'orner ainsi les rameaux... Le pantin était un biscuit en forme d'homme, bras arrondis, ou d'animal, ou de montgolfière, fait d'une pâte à base de beurre, de sucre, d'œufs et d'orange confite, que l'on faisait cuire rapidement et qu'une fois refroidi, on enrobait d'un glaçage rose. Il pouvait mesurer jusqu'à trente centimètres, mais je préférerais en avoir de plus petits. Il faut dire que, pour nous, la cérémonie des Rameaux était alors une véritable éducation à la sainteté, car il fallait résister à la tentation de trois péchés capitaux : l'orgueil et la jalousie d'abord, parce que chacun guettait qui avait apporté le plus beau rameau, la gourmandise ensuite parce qu'il fallait attendre la fin de la messe pour déguster ces bons biscuits — et la messe des Rameaux était longue avec la lecture de la Passion ! Nous ne connaissions pas encore le païen Tantale, mais nous vivions son supplice, religieusement, sans nous plaindre...

À la sortie de la messe, nos pantins étaient parfois manchots ou culs-de-jatte, mais dans l'ensemble à peu près présentables car nous avions subi l'épreuve avec sagesse et nous avions alors bien le droit de dévorer ce que nous n'avions pas quitté des yeux pendant presque deux heures. Parfois les pantins arboraient le dessin du bicorne, de la redingote, et des boutons rouges des Suisses en souvenir de la garde suisse qui suivit le pape Pie VI dans son séjour à Valence (non loin de chez nous) en 1798-1799, où il mourut prisonnier du Directoire. Quand nous étions plus grands, nos parents ou des amis nous achetaient encore des pantins, mais nous les mangions après la messe ou en dessert au repas de midi. Cela était évidemment plus convenable... Dans certains villages autour d'Annonay, m'a-t-on raconté, une ancienne coutume voulait qu'on laissât en robe les enfants mâles pendant la prime enfance et parfois jusqu'à six ans. On les embrayait, c'est-à-dire qu'on leur mettait une culotte courte le jour des Rameaux. Mais je n'ai personnellement jamais été témoin de cette



coutume, laquelle n'avait rien de commun avec la volonté forcenée d'habiller les garçons en fille pour les habituer à penser en filles selon les promoteurs de la théorie du genre...

PANGE, LINGUA, GLORIÓSI

De mon temps, dans mon Ardèche, dans les écoles des Frères des Écoles chrétiennes, nous restions donc en classe la Semaine sainte, afin de bien participer aux offices religieux. Le Jeudi saint, il fallait se lever très tôt car les cérémonies ne pouvaient avoir lieu l'après-midi et il fallait faciliter la pratique pour les personnes qui travaillaient. Donc il faisait encore frisquet quand commençait la messe au cours de laquelle les cloches s'envolaient pour Rome pendant le *Gloria* (on nous disait qu'elles reviendraient le matin de Pâques avec des cadeaux si nous étions bien sages...) Puis on procédait au lavement des pieds de douze volontaires et la messe se poursuivait jusqu'à la translation solennelle du Saint-Sacrement à un reposoir orné de belles tentures et de lumières. Le *Pange, Lingua, gloriósi* que l'on chantait durant la procession est resté gravé dans la mémoire du petit enfant de chœur que j'étais alors et à qui les prêtres savaient faire goûter autant les paroles que la mélodie ; je sentais que le latin et le grégorien exprimaient des vérités allant bien au-delà de ce qu'un langage peut dire. Puis, l'après-midi, restait un autre rite à respecter en ce jour : la visite de tous les reposoirs de la ville. Celle-ci comptait deux églises paroissiales, auxquelles il fallait ajouter une bonne dizaine de chapelles. Avec ma maman, je ne manquais pas un reposoir, et nous pratiquions une halte de recueillement de quelques minutes devant chacun de ces petits autels joliment fleuris et illuminés de la seule lumière des cierges — de vrais avant-goûts du paradis ! —, qu'il ne fallait pas laisser sans adorateurs, ne serait-ce qu'un instant. Nous rentrions fourbus — car la ville d'Annonay est toute en pente... — mais avec plein de visions célestes et réconfortantes. À la maison, je retrouvais quelques innocents petits agneaux meringués que nous avions achetés le matin chez le pâtissier et qui, un ruban jaune autour du cou, ne s'attendaient qu'à être mangés. Nous absorbions ce gentil petit animal avec régal mais avec modération, sans oublier que le Carême n'était pas encore fini et que cette nourriture symbolisait le Christ sacrifié.

STABAT MATER

Le lendemain, le Vendredi saint, il fallait de nouveau se lever très tôt, pour assister à l'Office des ténèbres suivi de l'adoration de la Croix. Et à 15 heures, nous venions en rangs, de l'école, participer au chemin de Croix, avec méditation à chacune des quatorze stations. J'étais particulièrement impressionné par le chant du *Stabat Mater*, surtout par le couplet : « *Sancta Mater, istud agas, Crucifixi fige plagas, cordi meo valide.* » (Sainte Mère, daignez imprimer — Les plaies de Jésus crucifié — En mon cœur très fortement). C'est dire avec quelle intensité nous vivions ce moment tragique et essentiel de l'histoire des nations comme de notre propre histoire personnelle. Nous chantions à tue-tête *Vive Jésus ! Vive sa croix !*, car nous avions déjà l'intuition que cette mort ne serait pas définitive, que le Christ serait vainqueur de la mort... Aussi, le jour du Samedi saint, un peu remis de nos terreurs de la veille, pendant que mon père allait se confesser pour faire ses Pâques, j'allais avec ma mère au marché accueillir le bœuf de Pâques, qui, en général, arrivait tout droit de la foire de Saint-Agrève. Lui et quelques-uns de ses

semblables étaient promenés en grande pompe, puis exposés sur la place dite de la Liberté, les cornes enrubannées et la queue nouée d'un ruban éclatant ; chaque maîtresse de maison retenait son morceau pour le rôti du lendemain. J'avais déjà au moins douze ans lorsque fut instituée la veillée pascale du soir du Samedi saint (à partir de 1956). Je servis avec mes camarades cette interminable cérémonie avec bénédiction du cierge pascal, chant de l'Exsultet, renouvellement des promesses du baptême, baptêmes d'adultes, litanies des saints et messe de la Résurrection, mais elle me semblait refléter un certain messianisme qui me mettait mal à l'aise. Nous étions dans les dernières années du pontificat du grand Pie XII, mais déjà des signes d'une volonté de changer les mentalités catholiques se manifestaient. Vatican II se préparait sous le manteau...

IL EST RESSUSCITÉ !

Le joyeux carillon du dimanche matin avertissait le monde que le Christ avait tenu la plus incroyable des promesses : celle de se ressusciter lui-même le troisième jour, donc de nous délivrer de nos péchés pour nous faire vivre avec lui. Les cloches revenaient de Rome et comme j'avais été sage, elles m'apportaient des cadeaux, mais où étaient-ils ? Papa et maman m'aidaient un peu à trouver leur trace dans tout l'appartement ; j'y courrais et je trouvais des bonbons ou des biscuits. Puis je partais pour servir la grand-messe dominicale qui avait lieu à neuf heures, je marchais dans la petite rue, comme les disciples sur le chemin de Jérusalem dans le petit matin printanier, et j'aurais voulu parler avec les passants que je croisais, leur dire : « *Il est ressuscité. Ne soyez plus incrédules mais croyants. Heureux sont ceux qui n'ont point vu et qui ont cru...* » Et comme j'aurais aimé clamer comme mon futur ami, le poète ardéchois Louis Pize (1982-1976), dans la joie du printemps pascal : « *Mon Dieu, je crois en Vous comme les plantes poussent.* » ! Alors, les vacances de Pâques pouvaient commencer... La nature explosait de vie en toutes ses ramures et en toute sa lumière.

RIEN N'EST IMPOSSIBLE À DIEU

Maintenant que je ne suis plus qu'un vieillard, la fête de Pâques n'a rien perdu à mes yeux de sa fraîcheur printanière. Et je relis dans l'Office des Ténèbres du Jeudi saint ces versets du Psaume 70 : « *Ô Dieu, vous m'avez instruit dès ma jeunesse, et je publierai vos merveilles jusqu'à ce jour. Et dans ma vieillesse et ma décrépitude, ô Dieu, ne me délaissez pas. Jusqu'à ce que j'annonce votre bras à toute la génération qui doit venir, Votre puissance et votre justice, ô Dieu, qui s'élèvent jusqu'aux cieux et les grandes choses que vous avez faites : ô Dieu, qui est semblable à vous ?* »

NOTRE UNIQUE ESPÉRANCE

Devant toutes ces merveilles du Temps pascal, comment ne pas retrouver l'espérance ? Dans ce monde où tout ce à quoi nous avons cru de tout notre cœur est en train de s'effondrer, où la France dégénère et où même l'Église militante semble mourir, est presque déjà morte, il nous est donné de revivre la douleur des Apôtres et des disciples qui virent Jésus mourir en croix. Ils auraient bien eu tort de désespérer, car au troisième jour, Jésus ressuscita, vainqueur du péché et de la mort, plus que jamais Sauveur et Roi des nations. Il faut toujours garder l'espérance, même au-delà du raisonnable, car rien n'est impossible à Dieu. C'est pourquoi tout désespoir est une sottise absolue, comme Maurras le disait pour la politique, et comme d'autres ont pu le dire pour la religion.

Restons intégralement et profondément fidèles à l'Église des saints et à la France de Clovis, de saint Louis et de sainte Jeanne d'Arc. Nous sommes encore dans le Vendredi saint, mais après, il y a le matin de Pâques. Le Christ est victorieux pour l'éternité et si aujourd'hui, ici-bas, tout semble aller toujours plus mal, si le catholicisme paraît connaître une crise terminale, la victoire définitive là-haut nous est promise pourvu que nous restions fidèles et persévérants jusqu'au bout. Quoi qu'il en coûte. Telle est assurément la grâce à demander instamment à notre Divin Maître en ce sommet du calendrier liturgique, en cette Semaine Sainte qui est incontestablement la plus grande et la plus belle de l'année.

Michel FROMENTOUX.

Mouk, théoricien anti-woke de l'arc-en-ciel (I) : la synthèse identitaire

par
Hannibal



Pour bien enfoncer un clou, mieux vaut vingt coups de marteau qu'un seul. Après avoir beaucoup tardé à discerner la chose qu'ils nomment wokisme, nos contemporains aiment à répéter le

mot à tout bout de champ, tant pour faire oublier leur retard que pour se persuader qu'ils ont bien compris le danger qu'il paraît annoncer. Or, nous le savons, le mot désigne mal la chose et constitue donc un obstacle à sa compréhension. Je l'ai répété plusieurs fois ici, montrant notamment que la révolution n'est pas née dans les ghettos noirs américains des années 2010 chez des jeunes gens prenant conscience du racisme systémique dont ils auraient été les victimes, mais chez des cols blancs rêvant d'une fusion Est/Ouest dès les années 1970. Et montrant aussi la cohérence du mouvement arc-en-ciel derrière ses trois drapeaux, celui de l'antiracisme, celui des LGBT et celui du climat et de la santé, qui partagent militants, méthodes d'agitation et objectifs révolutionnaires.

Une cohérence que ne signalent pas les mots woke, wokisme. Ils ont pris en effet trois sens successifs. Le premier est d'origine, stricte : il désigne les jeunes Américains des ghettos au début des années 2010 qui se tenaient pour *woke* (de *to awake*), c'est-à-dire éveillés, lorsqu'ils éprouvaient le racisme systémique dont ils étaient censément victimes de la part de la société blanche. Le deuxième, extensif mais encore cohérent, désigne le sentiment partagé par toute communauté dite marginalisée ou opprimée (noirs, latinos, arabes, femmes, musulmans, etc...) d'être discriminée par la société patriarcale et blanche, et la conviction que cette discrimination putative, et la division de la société en de telles communautés, sont des constituants déterminants de ladite société et les bonnes clés d'analyse pour comprendre la réalité. La troisième définition du wokisme est celle des médias : le climat et toutes sortes de choses comme la grossophobie s'ajoutent à la définition numéro deux pour former une sorte de bric-à-brac d'étrangetés.

Or il me semble que des gens de gauche arrivent aux mêmes conclusions. Un ami démocrate et belge m'a offert le dernier livre de Yascha Mounk, *Le piège de l'identité*, qui met en ordre la critique de gauche du "wokisme" qu'on peut lire ici et là dans la presse, en particulier sur notre bon confrère *le Monde*. On y découvre un véritable effort pédagogique visant à établir une théorie anti-woke au secours de la révolution arc-en-ciel. Le meilleur moyen de déciller ceux qui confondent arc-en-ciel et "wokisme" me paraît de montrer à l'œuvre un théoricien politique partisan de l'arc-en-ciel démontant le "wokisme". Yascha Mounk est né en 1982 de parents juifs polonais à Munich. A l'âge de treize ans, il adhère au SPD, le parti socialiste allemand. En 2005 il part faire des études aux Etats-Unis, obtient un diplôme de Harvard. Naturalisé américain, chargé de cours à Harvard puis à Sciences Po Paris, il publie des articles dans le *New York Times*, le *Wall Street Journal*, *Foreign Affairs*, *Slate* et *Die Zeit*. Il a son podcast, sobriement intitulé *The Good Fight*, le bon combat. Il dirige l'équipe du « renouveau du centrisme » au *Tony Blair Institute for Global Change*. Il a démissionné du SPD en lui reprochant de trahir son idéal libéral et social. Il a publié quelques livres salués dans le *Landerneau* parisien et mondial depuis dix ans, *Stranger in my own country*, *a jewish family in modern Germany*, non traduit en français (Etranger dans mon propre pays, une famille juive dans l'Allemagne moderne), puis *Le Peuple contre la démocratie*, *La Grande Expérience : les démocraties à l'épreuve de la diversité*, et enfin *Le Piège de l'identité : comment une idée progressiste est devenue une idéologie mortifère*. C'est un politologue démocrate à la mode arc-en-ciel, philosophe du conformisme implacablement mou des mondialistes — ceux qui, du centre droit au centre gauche en passant par l'extrême centre, prétendent mener à son image le bon combat.

LE WOKE
EST UNE
IMPASSE



(Dessin de Chard)

Yascha Mounk enseigne à Sciences Po, c'est un garçon sérieux. Il ne s'occupe donc pas du wokisme au sens où l'entend la presse. Pour trois raisons. La première est universitaire : parce que c'est un bric-à-brac sans cohérence intellectuelle. Les deux autres sont politique et personnelle. Parce qu'on discerne dans ce bric-à-brac une autre cohérence, opérationnelle : il sert de support mythique à la révolution arc-en-ciel. Et parce que Mounk fait lui-même partie de la révolution arc-en-ciel comme on va le voir. Il ne s'occupe donc dans son livre, *Le piège de l'identité*, que du wokisme selon la deuxième définition. Au terme d'une longue analyse historique, il le nomme « *synthèse identitaire* », en décrit la terrible conséquence politique, le « *séparatisme progressiste* », dont il dénonce les méfaits, loue à l'inverse « *l'intégration, la voie de l'égalité, l'universalisme et les sociétés florissantes fondées sur les principes du libéralisme* ». Enfin, face à la menace antithétique et couplée que font peser sur l'arc-en-ciel (les « *démocraties libérales* ») la synthèse identitaire et le populisme, il propose une tactique inédite, celle du « *nationalisme inclusif* ». Ces mots et ces concepts qui paraissent un peu étranges constituent un véritable manuel de lutte anti-woke et de promotion de l'arc-en-ciel, qu'on va regarder d'un peu plus près.

Mounk parvient aux mêmes conclusions que *la Révolution arc-en-ciel*, *l'Empire arc-en-ciel* et *Le Vrai nom du grand bordel* : la mutation qui a bouleversé le monde n'est pas partie dans les années 2010 des ghettos noirs, de *Black Lives Matter* et de la cancel culture (dont il ne parle pas, pas plus qu'il ne dit que ce sont des conséquences, de simple moyens de la révolution, puisqu'il ne parle pas de celle-ci) : elle a pris naissance dès les années 1970 chez des cols blancs. Et comme il est américain de gauche, il s'est intéressé à la partie de la genèse de cette révolution strictement américaine et de gauche, le chamboulement qu'a provoqué dans l'université américaine la déception de certains intellectuels après le combat pour les droits civiques dans les années soixante. Cette déception a produit une véritable inversion et fut pour lui une trahison des principes libéraux et des rêves arc-en-ciel.

Résumons son historique. L'aristocratie américaine, l'élite au pouvoir, s'est toujours composée, dès l'origine, si l'on écarte les propriétaires et les militaires, de juristes, avocats ou magistrats. C'est donc parmi les juristes noirs que grandit la déception envers le mouvement des droits civiques. L'avocat noir Derrick Bell, qui supervise la « *déségrégation* » de trois cents écoles à la fin des années soixante, se persuade vite que le racisme américain se transforme et que les Blancs ne concèdent des « *progrès* » que quand ça les arrange. C'est la thèse de son livre publié en 1970, *La race, le racisme et la loi américaine*, qu'il va développer durant toute sa carrière de professeur dans diverses universités. Selon lui, le racisme est la norme, non un abus extraordinaire, et un racisme systémique perdure après l'abolition des lois raciales, dont même les antiracistes blancs de bonne volonté ne sont pas conscients. C'est ce qui explique les inégalités injustes qui ont continué à caractériser la société américaine après que l'égalité des droits eut été assurée. Quant à la race, c'est une construction sociale. A sa suite, l'étudiante

en droit Kimberlé Crenshaw a lancé lors d'un séminaire la « *théorie critique de la race* », implicite dans le livre de Bell, qui rejette l'indifférence à la race des universalistes et l'ethnocentrisme des universités, et recommande « *l'essentialisme stratégique* », c'est-à-dire pose qu'il faut tenir compte de l'origine ethnique et raciale d'un groupe d'individus pour améliorer son sort et parvenir à la « *justice sociale* ». C'est Kimberlé Crenshaw, aussi, qui a lancé la notion « *d'intersectionnalité* ». Selon elle, si un individu appartient à plusieurs groupes discriminés (exemple, une femme, noire, et lesbienne), il subit une discrimination plus forte que la simple somme des discriminations qui frappent les catégories auxquelles il appartient.

Yascha Mounk montre avec beaucoup de clarté comment, de séminaire en groupe d'études, chacun se battant les flancs et surenchérissant sur le voisin, toutes ces « *découvertes* » et ces « *concepts* » ont évolué, sont « *sortis de leur cage* », pour former au bout du compte la « *synthèse identitaire* » qu'il dénonce. Or cette synthèse universitaire finit par modifier la perception de la réalité et la définition de la science. Mounk dénombre en elle sept vices caractéristiques.

1. Selon lui les partisans de la synthèse identitaire rejettent toute recherche de la réalité objective, chaque groupe (en particulier les marginalisés, les dominés) ayant sa propre perception des choses et ne pouvant complètement la communiquer. Cela implique des tas de choses. Par exemple, que la théorie décoloniale soit un désaveu de la rationalité occidentale. Ou que l'on demeure sceptique comme la militante Mari Matsuda, ponte de l'UCLA, devant « *les revendications de neutralité, d'objectivité, d'insensibilité à la couleur ou de méritocratie qu'on trouve dans le discours juridique dominant* ». Ou que, en application de « *l'appropriation culturelle* », un Parisien blanc n'ait pas le droit de traduire un poème bantou.

2. Les militants de la synthèse identitaire, ayant noté que certaines façons de décrire présentées comme objectives influencent le jugement général, se focalisent aujourd'hui sur les mots, publient des listes de vocables interdits, d'autres recommandés, pour parler des sujets sensibles. Plus grave, on en vient à modifier la langue, comme en France avec la féminisation des mots, le pronomiel, l'écriture inclusive, etc.

3. Mounk note un dédoublement de l'identité, une quasi-schizophrénie des partisans de la synthèse identitaire. D'un côté, ils disent que la race, le genre sont des constructions sociales, de l'autre, ils préconisent que les membres des communautés discriminées, noirs, femmes, lesbiennes, prennent conscience de leur appartenance de groupe avant de se battre pour leur intérêt collectif. Ils résolvent cette contradiction par « *l'essentialisme stratégique* » mis à la mode par l'Indienne Gayatri Spivak, née dans une famille brahmane et bourgeoise et marxiste de l'empire britannique : dans la pratique stratégique, tout en gardant en tête que la race et le genre ne sont que des constructions sociales, il faut s'en servir comme lieux de résistance à la domination. Mounk note que la pratique l'emporte sur la théorie. Et que « *les mêmes auteurs pourront à la fois écrire que la race est une construction sociale et louer les qualités inhérentes des personnes de couleur ou des noirs* ».

4. Dans la foulée, les partisans de la synthèse identitaire sont pessimistes par construction. Ils estiment le racisme indestructible dans ses métamorphoses et pensent de même en matière de féminisme ou de revendications LGBT. Même le « *mariage pour tous* » ne trouve pas grâce à leurs yeux. Ils écrivent dans le *New York Times* : « *Pour les gays, le pire est à venir* ».

5. Les partisans de la synthèse identitaire les plus optimistes imputent le fiasco des avancées légales au système démocratique libéral et attendent une équité véritable de l'abandon de l'universalisme, exigeant une réforme politique et législative qui traite chaque citoyen en fonction de son identité. Pour Richard Delgado, « *seuls des efforts déterminés sensibles aux couleurs de peau amélioreront vraiment la misère* ». Autrement dit, la discrimination positive doit fonder la loi. Biden a mis à son programme des décisions visant à « *l'équité* » en ce qu'elles étaient « *sensibles à la race* ». Cela ne se limite pas à la race. La politique des quotas de femmes à la tête des grandes entreprises est « *sensible au genre* ».

6. L'intersectionnalité généralisée inspire une pratique politique. Les oppressions se renforçant mutuellement en se conjuguant, les opprimés des différents groupes, pour lutter efficacement contre l'oppression dont ils sont victimes, doivent lutter en même temps contre toutes les autres formes d'oppression. De là des listes d'oppressions communes à combattre distribuées aux militants de toutes les communautés dites marginalisées. Mounk ne le dit pas mais c'est le fondement même de la synergie des subversions arc-en-ciel, de la porosité des bassins de militants, de la similitude de leurs méthodes. C'est en vertu de cela que Greta Thunberg a déclaré que la lutte pour le climat était aussi dirigée contre le colonialisme et le patriarcat. C'est en vertu de cela que Noël Mamère, alors patron des Verts et maire de Bègles, a célébré en sa mairie le premier « *mariage* » gay, bien avant que la loi ne l'y autorise.

7. Enfin Mounk note l'importance, dans la synthèse identitaire, de ce qu'il appelle « *la théorie du point de vue* ». Pour lui, la marginalisation des femmes a contribué à perpétuer certaines idées fausses les concernant, menant les féministes à une triple conviction : seuls les membres d'un groupe marginalisé ont une perception juste de cette marginalisation, cette perception n'est pas toujours entièrement communicable, les dominants doivent donc adopter le point de vue du groupe marginalisé pour réalité, et fonder sur lui les décisions qui peuvent améliorer la situation. Il ne s'agit donc plus seulement d'exiger que la recherche scientifique sur les « *discriminés* » et les décisions politiques qui en découlent soient aux mains des « *discriminés* » eux-mêmes, il s'agit aussi d'affirmer que des connaissances clés ne peuvent être communiquées d'une communauté à l'autre. Au bout du compte, chacun a sa petite vérité.

Posons-nous une question : pourquoi Yascha Mounk condamne-t-il fermement cette « *synthèse identitaire* » qu'il assimile au « *mouvement woke* » ? La réponse paraît simple : elle est « *de la mauvaise philosophie* » et « *de la mauvaise politique* ». Il l'écrit noir sur blanc de la théorie du point de vue, et porte le même jugement sur le reste. C'est sans trop de difficulté qu'il relève les contradictions qui fondent la fumeuse théorie du point de vue, sans trop d'intérêt non plus. Sa critique politique est un peu du même tonneau. Selon les démocrates radicaux qui la prônent, le groupe « *discriminé* » est la référence qui fonde un apartheid intellectuel : c'est à des Afro-Américains de représenter les Afro-Américains et de décider de la politique à appliquer aux Afro-Américains. Mais, dit Mounk, certains, nombreux, ne partagent pas cette opinion. Qui va choisir les « *bons* » représentants et les « *bons* » décideurs afro-américains ? « *Ainsi, écrit Mounk, la voix noire ou la voix basanée a de grandes chances d'être finalement choisie par une combinaison quelconque de puissants dans et hors de cette communauté* ». Pire, ajoute-t-il, cette « *vision de l'action collective ne laisse guère de place à la solidarité politique* » avec d'autres groupes. Et d'en conclure : « *Un modèle de solidarité politique aussi fragile n'a que peu de chance d'être efficace* ». Si ferme et clair dans l'histoire des erreurs universitaires et la critique, la pensée devient paradoxalement molle en même temps qu'elle renonce à l'argumentation véritable pour la simple affirmation. Comme si Mounk, très habile et fondé à critiquer la synthèse identitaire qu'il offre en définition au mot woke, ne savait pas, ou ne voulait pas, dire nettement pourquoi il s'y oppose. Nous verrons la semaine prochaine qu'il y vient tout de même. La synthèse identitaire s'oppose à l'universalisme qu'il préconise, en d'autres mots elle nuit à l'arc-en-ciel qu'il souhaite. Et nous verrons surtout les raisons de cette préférence pour l'arc-en-ciel sur l'identité.